



Commune de Prangins Municipalité

Préavis No 56/14

Rapport de Gestion 2013

**DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93c de la Loi vaudoise sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2005, et l'article 122 du Règlement du Conseil communal du 24 septembre 2008, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2013, objet de ce préavis N° 56/14.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis N° 55/14.



La première pierre de l'Ecole/UAPE aux Morettes
(De gauche à droite : Pierre-Alain Dupraz, architecte, Philippe Guillod, directeur de l'école Roche-Combe, Violetta Seematter, Municipale, Reynald Pasche, Président du Conseil communal, Martine Baud, Municipale, François Bryand, Syndic, Dominique-Ella Christin, Municipale et Cyrille Perret, Municipal)

LISTE DES ABREVIATIONS	5
1. INTRODUCTION	7
2. ADMINISTRATION GENERALE	7
2.1. MUNICIPALITE	7
2.2. RESSOURCES HUMAINES	12
2.3. SUPPORTS DE COMMUNICATION	13
2.4. SECRETARIAT MUNICIPAL	14
2.5. BOURSE COMMUNALE	15
2.6. ARCHIVES	15
2.7. COMPETENCES MUNICIPALES ACCORDEES PAR DELEGATION	17
2.8. NATURALISATIONS	17
3. FINANCES	18
4. CONSEIL REGIONAL	19
4.1. SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 2013	19
4.2. DOMAINE SOCIO-ECONOMIQUE	19
4.3. TOURISME	19
4.4. CULTURE	19
4.5. MOBILITE	19
4.6. ENVIRONNEMENT	20
4.7. TERRITOIRE	20
4.8. AUTRES	20
5. BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES	22
5.1. BATIMENTS	22
5.2. PORT DES ABERIAUX	25
6. DOMAINES & ENVIRONNEMENT	26
6.1. DOMAINES	26
6.2. FORETS	26
6.3. PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES PAYSAGES	27
6.4. SOLS ET SITES POLLUES	27
6.5. PROTECTION CONTRE LE BRUIT & QUALITE DE L'AIR	27
6.6. DANGERS NATURELS	28
6.7. EAUX ET STATION D'EPURATION	28
6.8. ENERGIE & CLIMAT	29
6.9. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES BATIMENTS	30
7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	31
7.1. POLICE DES CONSTRUCTIONS	31
7.2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	32
7.3. REGLEMENT COMMUNAL POUR LA PARTICIPATION FINANCIERE DES PROPRIETAIRES FONCIERS AU FINANCEMENT DE L'EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE	37
7.4. COMMISSION D'URBANISME	37
8. VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX	38
8.1. CIMETIERE	38
8.2. PLAGE DE PROMENTHOUX	38
8.3. VOIRIE & ESPACES VERTS	38
8.4. TRAITEMENT DES DECHETS	39
8.5. TRAVAUX PUBLICS	40

9.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....	42
9.1.	EFFECTIFS	42
9.2.	MOBILIER SCOLAIRE/TRAVAUX.....	42
9.3.	HORAIRES	42
9.4.	ACTIVITES ET ANIMATIONS	43
9.5.	PREVENTION	43
9.6.	CONSEIL D'ETABLISSEMENT	43
9.7.	CONCLUSION	44
9.8.	CULTES.....	44
10.	POLICE	45
10.1.	PERSONNEL.....	45
10.2.	ORGANISATION.....	45
10.3.	COOPERATION INTERCOMMUNALE.....	45
10.4.	LOI SUR L'ORGANISATION POLICIERE VAUDOISE.....	45
10.5.	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	46
10.6.	FORMATION CONTINUE	46
10.7.	PATROUILLEURS	46
10.8.	SECURITE ROUTIERE	46
10.9.	ACTIONS PREVENTIVES	46
10.10.	MANIFESTATIONS.....	46
10.11.	PRINCIPAUX DELITS	47
10.12.	STATISTIQUE	47
10.13.	CONTROLE DES HABITANTS.....	48
10.14.	EVOLUTION DE LA POPULATION	48
11.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	52
12.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE	52
13.	MOBILITE	53
13.1.	TRANSPORTS PUBLICS.....	53
13.2.	CARTES JOURNALIERES	53
13.3.	COMMISSION DE MOBILITE	54
14.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	55
15.	SOCIETES LOCALES	56
16.	ENFANCE, JEUNESSE.....	57
16.1.	ACCUEIL DES ENFANTS.....	57
16.2.	UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE) LA FOURMILIERE	57
16.3.	JARDIN D'ENFANTS "LA FARANDOLINE"	58
16.4.	SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	58
17.	CULTURE - TOURISME	60
17.1.	CULTURE	60
17.2.	TOURISME	60
18.	RELATIONS AVEC LA POPULATION	62
18.1.	3 ^{EME} AGE	62
18.2.	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX CITOYENS	63
18.3.	FETE DES VOISINS	63
18.4.	CARTES AMIS DE L'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE	63
19.	CONCLUSION	64

LISTE DES ABREVIATIONS

A

AdCV Association de communes vaudoises
AMF Accueillantes en milieu familial

B

BVA Bureau vaudois d'adresses

C

CCFN Centre de conservation de la faune et de la nature
CDAP Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CECS Centrale d'émission des communes suisses
CECV Concept énergétique communal vaudois
CGN Compagnie générale de navigation sur le Lac Léman
CHF Franc suisse
CIAFJ Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
CIN Cycle initial
CIP Caisse intercommunale de pensions
CFC Certificat fédéral de capacité
CYP Cycle primaire
CYT Cycle de transition

D

DINT Département de l'intérieur
DIS Département des institutions et de la sécurité (anciennement Département de l'intérieur (DINT))
DDP Droit distinct et permanent
DGE Direction générale de l'environnement
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire
DVD Digital versatile Disc

E

EH Equivalent habitant
EIDM Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration
EMS Etablissement médico-social
EVAM Etablissement vaudois d'accueil des migrants

G

GLCT Groupement local de coopération transfrontalière
GOP Groupe opérationnel des pôles

J

JEP Journal des événements de police

L

LEO Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (RSV 400.02)
LOPV Loi vaudoise sur l'organisation policière vaudoise (RSV 133.05)

N

NStCM Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez

O

OFEN Office fédéral de l'énergie
OPB Ordonnance fédérale du 15 décembre 1986 contre le bruit (RS 814.41)

OPEP	Ordre des pompiers émérites de Prangins
OQE	Ordonnance fédérale du 4 avril 2001 sur la promotion régionale de la qualité et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologique dans l'agriculture (Ordonnance sur la qualité écologique) (RS 910.14)
ORPC	Organisation régionale de protection civile
OSR	Orchestre de la Suisse romande

P

PDCom	Plan directeur communal
PDF	Portable Document Format
PDRN	Plan directeur de la région Nyon
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PEP	Plan d'extension partiel
PolOuest	Police de l'ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire
P+R	Parking-relais
PQ	Plan de quartier

R

RAT	Réseau d'accueil des Toblerones
RC	Route cantonale
RDU	Route de distribution urbaine

S

SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SCE	Surface de compensation écologique
SCL	Service des communes et du logement (anciennement : Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI))
SDAN	Schéma directeur de la région nyonnaise
SDIS	Service de défense incendie et secours
SDT	Service du développement territorial
SEBIE	Service de l'Environnement, des Bâtiments, Infrastructures & Espaces Verts
SeCRI	Service des communes et des relations institutionnelles (ancienne dénomination)
SEIC	Société électrique intercommunale de la Côte
SEVEN	Service de l'environnement, de l'énergie (ancienne dénomination)
SESA	Service des eaux, sols et assainissement (ancienne dénomination)
SFFN	Service des forêts, de la faune et de la nature (ancienne dénomination)
STEP	Station d'épuration des eaux
STI	Service technique intercommunal

T

TAC	Travaux après contrôle
TAP	Théâtre amateur de Prangins
TIBP	Territoire d'intérêt biologique protégé
TP	Transports publics
TSP	Travailleur social de proximité

U

UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
USL	Union des sociétés locales

1. INTRODUCTION

L'exercice communal 2013 s'est déroulé conformément à notre programme de législature et dans le cadre du budget alloué. Les investissements importants, notamment en matière d'équipements scolaires, ont été faits en relation avec le plan d'investissements annoncé. La Municipalité a pris connaissance des vœux exprimés dans le rapport de la commission de gestion sur l'exercice 2012. Elle a, après analyse du bien-fondé des observations et dans la mesure du possible, tenu compte de ces dernières, notamment en matière de ressources humaines, de gestion des contrats et du système d'information. A cet égard, la Municipalité, dans sa quête de préserver au mieux l'intérêt public, entend mener une politique où le bon sens et les relations de confiance doivent prévaloir entre l'Exécutif et les Autorités législatives de notre Commune.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

2.1.1. Un fait exceptionnel

Le 24 avril 2013, la Municipalité de Prangins in corpore, accompagnée du Président du Conseil communal, a accueilli le Conseil fédéral in corpore dans la cour du Château de Prangins, siège romand du Musée national suisse.

En effet, depuis l'été 2010, le Conseil fédéral organise des séances ordinaires "extra muros" un peu partout en Suisse. Il s'est ainsi déplacé dans les cantons du Tessin, du Jura, d'Uri, du Valais, de Bâle-Ville et de Schaffhouse. Cette fois, au tour des Vaudois !



Le Conseil fédéral in corpore dans la cour du Château

"Le Conseil fédéral entend par là souligner l'importance du canton de Vaud qui, il y a dix ans déjà, célébrait le bicentenaire de son entrée dans la Confédération", a déclaré Monsieur André Simanozzi, vice-chancelier de la Confédération.

Dans son allocution d'accueil, Monsieur François Bryand a déclaré notamment qu'il recevait les "sept sages" "chez eux, puisque le Musée national appartient à la Confédération, mais sur les terres de sa Commune de Prangins". La Municipalité a offert un dessin de Pécub au Conseil fédéral.

2.1.2. Organisation



De gauche à droite : Cyril Perret, Municipal, Violetta Seematter, Municipale, Martine Baud, Municipale, François Bryand, Syndic, Dominique-Ella Christin, Municipale et Daniel Kistler, Secrétaire municipal

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET RELATIONS EXTERIEURES

Responsable : M. François BRYAND, Syndic

Remplaçante : Mme Dominique-Ella CHRISTIN

- **Administration générale**
 - Greffe municipale
 - Assurances
 - Affaires juridiques
 - Archives
 - Informatique
- **Finances**
 - Comptabilité générale
 - Gestion financière
- **Economie**
 - Promotion économique
 - Tourisme
- **Relations extérieures**
 - Communications, relations publiques et relations médias

Représentations : Conseil d'administration de la SEIC, SOFREN, Télé Dôle SA, AdCV, GROUPEL ACW et Nyon Région Tourisme

ENERGIE, ENVIRONNEMENT, EAUX ET BATIMENTS

Responsable : Mme Dominique-Ella CHRISTIN

Remplaçante : Mme Martine BAUD

- **Energie et environnement, y compris**
 - Protection des eaux, sols, air, bruits rayonnements, sites pollués et contaminés, etc.
 - Coordination développement durable
 - Domaines, terrains, forêts, gravières et cours d'eau
 - Dangers naturels
- **Bâtiments communaux**
 - Rénovations et transformations
 - Réparations et entretien
 - Conciergerie
 - Gestion
- **Gestion des eaux et STEP**
- **Port des Abériaux**

Représentations : SEIC, EIDM, SAPAN, Groupe de travail Energie et environnement du Conseil régional, Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert à Plaquettes, Triage de la Dôle et Conseil intercommunal du Conseil régional

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

Responsable : Mme Martine BAUD

Remplaçante : Mme Violetta SEEMATTER

- **Aménagement du territoire**
 - Gestion, planification locale, régionale et coordination avec l'aménagement cantonal
- **Urbanisme**
- **Police des constructions**
- **Nouvelles constructions (Bâtiments et logements)**
 - Etudes et projets
 - Réalisations
- **Aménagement des espaces publics**
- **Protection du patrimoine bâti**

Représentations : Service Technique Intercommunal (STI), Conseil régional : COPIL PDR, COPIL SDAN, GROUPIL ACW, GROUPIL RDU

RESSOURCES HUMAINES, VOIRIE, ESPACES VERTS ET TRAVAUX PUBLICS

Responsable : M. Cyrille PERRET

Remplaçant : M. François BRYAND

- **Ressources humaines**
- **Voirie et espaces verts**
 - Installations sportives et places de jeux
 - Décorations florales
 - Aspects phytosanitaires
 - Abattage d'arbres
 - Gestion du cimetière
- **Gestion des déchets**
 - Déchetterie
- **Travaux publics**
 - Canalisations eaux claires et eaux usées
 - Eclairage public
 - Routes, chemins et places de parc
- **Supports communication**
 - Site internet
 - Gazette
- **Plage de Promenthoux**

Représentations : Représentant à la CIP, Espaces verts du Château et RAT.

SECURITE, MOBILITE ET AFFAIRES SOCIALES

Responsable : Mme Violetta SEEMATTER

Remplaçant : M. Cyrille PERRET

- **Enfance, jeunesse, éducation, cultes et sports**
- **Sécurité**
 - Service de police
 - Signalisation routière
 - Registre des chiens
 - Contrôle des habitants
 - Service des inhumations et des incinérations
 - Procédés de réclame
- **Relations avec la population**
- **Transports publics et scolaires**
- **Mobilité**
- **Sociétés locales**
- **Affaires culturelles et manifestations**
- **Affaires sociales**
- **Service du feu et Protection civile**

Représentations : Commission des transports du Conseil Régional, Commission de bus Nyon-Prangins, ARAS, CODIR RAT, ORPC, Commission du feu Nyon – Commission de Police Nyon-Prangins, Amis du Château, Clinique dentaire.

L'Exécutif de la Commune de Prangins s'est réuni à 44 reprises, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 à l'occasion de séances ordinaires, fixées, à part quelques exceptions, le lundi de 14 heures à 19 heures.

Madame Violetta Seematter a assuré la vice-syndicature du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Monsieur Cyrille Perret lui a succédé à partir du 1^{er} juillet 2013.

La Municipalité était au complet dès le début de l'année 2013. Aucun départ ou aucune arrivée n'est à noter pour cette deuxième année de la législature 2011-2016.

2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité

Le recueil des procès-verbaux de la Municipalité compte cette année cent huitante-deux pages exactement. Elles recensent toutes les décisions que la Municipalité a prises en 2013. Le Secrétaire municipal ou son adjointe ont consigné fidèlement les notes de ces séances. En 2013, pas moins de 718 lettres, formulaires, questionnaires ou courriers ont été envoyés aux divers interlocuteurs ou aux partenaires de la Commune.

En collaboration avec les chefs de service ou avec des mandataires externes, vingt-et-un préavis ont été préparés par les responsables de dicastère. Ces documents ont été adoptés au cours des séances ordinaires de la Municipalité pour être remis au Bureau du Conseil communal. Pour l'année 2013, ce sont dix préavis de nature administrative et politique et onze demandes de crédit pour un montant total de quelque CHF 13'302'000.--, sans compter les investissements prévus dans le Programme des investissements régionaux. Le détail est mentionné dans le tableau figurant au point 2.1.3. du présent préavis. La Municipalité a aussi traité deux interpellations, une motion et un postulat.

2.1.3. Liste des préavis, des postulats, des motions et des interpellations déposés auprès du Bureau du Conseil communal

Préavis N°	Montant	Titre du préavis
28/13	CHF 56'000.00	Augmentation du capital-actions de la SADEC SA par l'achat de 560 actions à CHF 100.-- (CHF 56'000.--) lui permettant l'acquisition d'actions TRIDEL SA
29/13	CHF 2'915'000.00	Demande d'un crédit de CHF 2'915'000.-- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du Bâtiment du Collège de la Combe-Les Places
30/13	CHF 210'000.00	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 210'000.-- destiné à la création d'un skate Park en béton aux Abériaux
31/13	-	Rapport de gestion 2012
32/13	-	Comptes communaux 2012
33/13	CHF 125'000.00	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 125'000.-- pour l'aménagement du Carrefour "Etraz / Gland"
34/13	-	Police intercommunale Nyon-Prangins-Crans
35/13	CHF 120'000.00	Demande d'un crédit d'étude de CHF 120'000.-- en vue de travaux de transformation et d'assainissement du bâtiment du Pavillon de la Combe
36/13	CHF 150'000.00	Révision du Plan partiel d'affectation du Centre du village
37/13	CHF 61.--/habitant	Programme des investissements régionaux
38/13	CHF 9'250'000.00	Demande de crédit pour la réalisation d'une école et d'une UAPE aux Morettes
39/13	-	Règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets
40/13	-	Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours Adoption des statuts de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle
41/13	-	Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales
42/13	-	Arrêté d'imposition pour 2014
43/13	CHF 20'000.00	Souscription de 100 parts sociales à CHF 200.-- (CHF 20'000.--) de la Coopérative d'habitation "Des Plantaz"

Préavis No	Montant	Titre du préavis
44/13	CHF 36'000.00	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 36'000.-- (sur un total de CHF 46'000.--) pour l'assainissement de la butte pare-balles du stand de tir Duillier-Prangins
45/13	CHF 420'000.00	Demande d'un crédit de CHF 420'000.-- TTC pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge
46/13	-	Budget communal 2014
47/13	-	Etude en réponse à la motion de Monsieur Peter Dorenbos pour "l'acquisition d'un radar"
48/13	-	Rapport en réponse au postulat de Monsieur Peter Dorenbos pour "la création d'un giratoire au carrefour de la route de l'Etraz et de celle de Bénex-dessus"

Numéro	Titre de l'interpellation
	Interpellation Gilles Mauroux concernant la Gazette de Prangins
	Interpellation Ursula André concernant la Gazette de Prangins

2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité

Les séances de travail avec des tiers, avec des Comités de pilotages, avec des organismes intercommunaux, avec des Conseils d'administration, avec des assemblées ordinaires et avec des assemblées générales ou de commissions, ainsi que des consultations auprès des services cantonaux et régionaux ont toujours été aussi nombreuses en 2013. Les multiples représentations lors de diverses manifestations sont le lot de chaque membre de l'Exécutif, quel que soit le dicastère concerné.

2.2. Ressources humaines

2.2.1. Généralités

Au 31 décembre 2013, l'administration communale compte 34 collaboratrices et collaborateurs (10 femmes et 24 hommes), soit

- 23 personnes à temps complet ou à temps partiel,
- 2 apprentis : une au Greffe, Mademoiselle Cynthia Albisetti (3^{ème} année) et un au Service Environnement, Bâtiments, Infrastructures et Espaces verts, Monsieur Sylvain Orlandi (3^{ème} année),
- 9 auxiliaires : Monsieur Manuel Antunes (Déchetterie), Monsieur Peter Braganza (organiste), Monsieur Albert Brossy, (sacristain) Monsieur Blaise Christen (organiste), Madame Helena Diogo (nettoyage), Madame Heidi Fuchs (cantine scolaire), Madame Alda Fatana (cantine scolaire), Monsieur Jean-Pierre Humm (archiviste), Monsieur Gérard Mosset, (huissier de la Municipalité), Madame Ana Negroni (cantine scolaire) et Monsieur José Pozo (déchetterie).

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), deux migrants ont travaillé à la Voirie pendant huit mois soit les mois de janvier, de mars à juin et d'octobre à décembre 2013.

2.2.2. Mutations en 2013

2 départs :

- Madame Véronique Bryois, responsable administrative de la petite enfance le 28 février 2013;
- Mademoiselle Sabrina Rhyner employée d'administration au Greffe le 31 décembre 2013.

3 arrivées :

- Madame Donatella Orzan, responsable administrative de la petite enfance en remplacement de Madame V. Bryois à partir du 1^{er} mai 2013;
- Monsieur Cédric Huber, employé aux Espaces verts et voirie dès le 1^{er} avril 2013;
- Monsieur Walter Barragan, ouvrier aux Espaces verts et voirie à partir du mois de novembre 2013 au bénéfice d'un contrat de durée déterminée.

L'on peut ainsi dire sans hésiter que la Commune dispose d'un personnel stable et fidèle à son employeur. En contre-partie, l'employeur fournit à ses collaboratrices et à ses collaborateurs un environnement de travail agréable.

2.2.3 Caisse intercommunale de pensions

Lors de l'assemblée générale de la Caisse intercommunale de pensions (CIP) du mois de juin 2013, les délégués employeurs et les délégués employés ont adopté des modifications de statuts de la CIP. En effet, de nouvelles dispositions fédérales imposent à toutes les caisses de pensions soutenues par les administrations publiques d'avoir un taux de couverture de 80% en 2052. Cette obligation légale impose à la CIP une recapitalisation de 580 millions de francs d'ici à l'an 2052.

Cette recapitalisation importante a des incidences tant pour l'employeur que pour les employés. Le Conseil d'administration a décidé de faire supporter paritairement à l'employeur, à l'employé et au pensionné cette recapitalisation. Cela implique pour l'employeur que, pendant 17 ans, il devra s'acquitter de 3% de plus de la masse salariale, pour l'employé, que sa durée de cotisation passe de 36 à 40 ans, qu'il devra attendre 63 ans au lieu de 62 actuellement pour bénéficier d'une rente pleine avec 40 ans de cotisation et que le calcul de sa rente se fera sur les dix dernières années de salaires et non plus sur les trois dernières. Quant au pensionné, il voit l'indexation de sa rente purement et simplement supprimée.

2.3. Supports de communication

2.3.1. Le Journal des Autorités

Trois éditions du PranginsInfo ont paru en 2013. Au mois d'avril 2013, les rédactrices de la Gazette de Prangins et la Municipalité ont signé une convention. Ainsi, deux journaux émanant de deux rédactions différentes continueront à informer régulièrement la population de Prangins. Le journal des Autorités, le PranginsInfo, apporte essentiellement des informations officielles. Régulièrement, chaque membre de l'Exécutif informe la population de Prangins sur les activités de son dicastère. Pour sa part, la Gazette de Prangins communique sur la vie locale de la Commune.

La Municipalité assume intégralement les frais des deux journaux. S'agissant de la Gazette de Prangins, les coûts sont de quelque CHF 2'000.-- d'impression pour chacune des quatre éditions annuelles.



Première page du premier numéro du PranginsInfo

La Municipalité a profité de ces petits changements organisationnels pour donner un nouveau graphisme à son journal et un nouveau titre. Désormais, il s'appelle le "PranginsInfo". Une graphiste a pour mission de mettre en page chaque édition du PranginsInfo.

2.3.2. Le site internet

L'exercice d'une année complète permet de tirer des enseignements positifs quant à l'utilisation du site par les internautes et de l'importance pour notre Commune de disposer d'un tel outil.

Ce site recense près de 200 pages réparties en huit titres principaux. Sur ce site, il est possible de trouver les règlements communaux. S'agissant des lois cantonales des lois fédérales, l'internaute est renvoyé sur les sites du canton de Vaud et de la Confédération. Ce mode de faire permet de toujours disposer de textes légaux à jour. Cinquante galeries de photos agrémentent ce site et le rendent vivant.

Sur le plan des statistiques, il y a une augmentation des visites de plus de 30%. La durée moyenne des visites sur ce site a baissé de 44%. Cela démontre que ce site est bien organisé et qu'il est facile de trouver les informations utiles. Les statistiques montrent aussi que de plus en plus de personnes accèdent à ce site avec des smartphones et avec des tablettes (+76%).

2.4. Secrétariat municipal

Le Secrétariat municipal remplit toujours sa mission principale, à savoir assurer le suivi des séances de la Municipalité. Cette mission consiste essentiellement à rédiger les procès-verbaux de la séance de la Municipalité et à préparer les écrits qui découlent des décisions municipales. Le Secrétariat municipal assure aussi la réception téléphonique de la Commune, ainsi que la réception auprès de laquelle chacun peut s'adresser pour poser des questions et avoir des renseignements de tous ordres.

Au mois de décembre 2013, le Greffe s'est organisé pour être prêt à distribuer des sacs poubelles blancs à moitié prix aux personnes incontinentes. Il a fallu trouver un système efficient pour savoir comment comptabiliser les sacs distribués et les paiements reçus.

Le secrétariat municipal est composé de trois personnes à plein temps et d'une apprentie employée de commerce, de deuxième année. A partir de la fin du mois de mars, Mademoiselle Sabrina Rhyner est venue renforcer le Greffe. Son expérience d'ancienne apprentie à la Commune a permis au Greffe de gérer les missions qui lui incombent.

2.5. Bourse communale

L'année 2013 a été marquée par une réorganisation de notre Bourse communale. A la suite de la résiliation, fin 2012, de notre contrat de mandat externe relatif à la fonction de Boursier, Madame Brigitte Goetschmann, Boursière communale adjointe pendant 10 ans, a été nommée Boursière le 1^{er} février 2013. Selon les lois et le règlement en vigueur, Madame Brigitte Goetschmann est globalement responsable auprès du Syndic, de la gestion des biens communaux, de l'amélioration de la trésorerie et de l'administration financière de la Commune. Elle est à ce titre, notamment responsable de la préparation du budget communal, de la tenue de la comptabilité générale, des salaires, des débiteurs et créanciers, du bouclage et de la présentation des comptes, ainsi que de l'élaboration du plan d'investissements.

La nouvelle Boursière est engagée à 60%. Elle sera assistée d'une aide-comptable à 40%, dès 2014.

Par ailleurs, la Municipalité a décidé en 2013 d'avoir recours ponctuellement à un conseiller financier, susceptible d'assister la Boursière et le Syndic dans l'exercice de leurs responsabilités financières communales. Il peut, le cas échéant, participer, comme la Boursière et sur demande, aux séances de la commission des finances.

Madame Sandrine Decollogny, du SEBIE, collabora en 2013 à raison de 10% à la gestion des fournisseurs. Cette tâche sera entièrement reprise par la Bourse dès 2014.

2.6. Archives

L'activité habituelle s'est poursuivie durant l'année 2013 :

- rangement de nouveaux documents,
- élimination ou mise à l'écart de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique,
- tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques,
- nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et plans relativement récents (1960-2012) à des particuliers, à des architectes ou au Service d'urbanisme,
- plusieurs demandes historiques concernant des anciens habitants ou bâtiments,
- présentation des Archives à divers collaborateurs et habitants,
- contacts avec l'administration du Château,
- service hebdomadaire du baromètre-enregistreur,
- rédaction des Mémoires d'archives, pour la Gazette des Autorités.

Les 25 plans du village, datant de 1743, avaient été photographiés en très haute définition en 2010. Pour en faciliter l'accès sur "PC" et sur "Mac", les images ont été légèrement comprimées. Elles trouvent maintenant place sur un DVD, accompagnées des photos des 632 pages du Rentier 1745 et des 200 anciennes cartes postales de Prangins. Ce DVD a été donné à une trentaine de personnalités locales.

Un habitant de Bâle, dont le grand-père était décédé lors de l'explosion qui fit deux victimes le 24 avril 1957 (usine chimique Orgamol près Zyma), s'est renseigné sur le domicile de son aïeul et les circonstances du drame. Ces renseignements lui ont été fournis, ainsi que de

nombreuses coupures de presse. Il est intéressant de noter que la fille de la deuxième victime habite encore notre village, dans la même maison que feu son père.

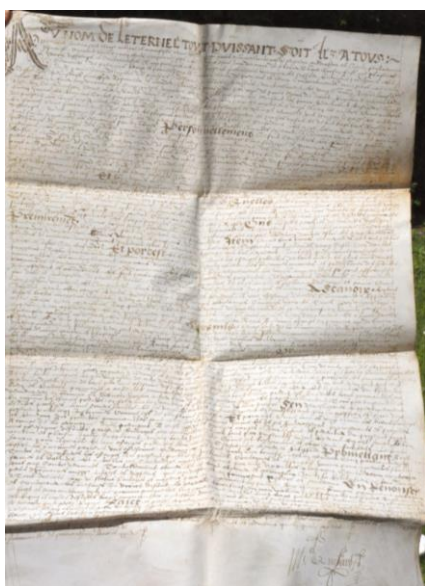
L'année 2013 a été marquée par la réception d'une avalanche de documents (plus de 100 classeurs fédéraux, opération vide-grenier au Contrôle des habitants). Pour trouver de la place, il a fallu mettre à la décharge environ 600 kg d'anciens documents sans grand intérêt historique.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers ou de la Commune comprennent actuellement 2737 dossiers, de 1830 à 2012. La liste complète de ces dossiers est disponible en fichier "Access" ou "Excel".



Le parchemin de 1557

Un très ancien parchemin de la Commune a fait son retour aux Archives : le traité scellant l'association des communautés de Prangins, de Bénex et de Promenthoux en 1557. Cet important document avait disparu au début des années 1970 : un Municipal, estimant que les archives d'alors n'étaient pas assez sûres, l'avait emprunté et précieusement conservé à son domicile. C'est son fils qui l'a remis entre les mains du Syndic le 30 avril 2013.



Le parchemin de 1557

La liste des 596 préavis municipaux de 1977 à mi-2011 est également disponible en fichier Access ou Excel.

Occupation moyenne de l'archiviste en 2013 : 16.4 heures par mois.

2.7. Compétences municipales accordées par délégation

En 2013, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

2.8. Naturalisations

En 2013, c'est à trois reprises, les lundis 6 mai, 24 juin et 18 novembre 2013, que la Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé. Elle a ainsi donné son préavis favorable pour dix candidates et candidats. Ces personnes étaient originaires des Pays-Bas, du Brésil, d'Italie et de France.

Deux candidats, originaires de France et de Russie n'ont pas reçu l'aval de la commission des naturalisations, en raison de peu de connaissances civiques, politiques et d'intérêt général. Ces personnes seront reçues pour une deuxième audition dans le courant de l'année 2014.

Le Conseil d'Etat a reçu seize citoyens, venus prêter serment devant ses membres, lors de huit cérémonies organisées à Lausanne.

Quinze demandes de naturalisation ont été déposées durant cette année. Seize personnes ont été naturalisées en 2013.

3. FINANCES

L'exercice 2013 présente un résultat exceptionnel, la marge d'autofinancement étant de l'ordre de 4,3 millions de francs.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et sont globalement restées dans les limites du budget. Par contre, les revenus sont très largement supérieurs aux prévisions : la perception fiscale, à elle seule, est supérieure de 4,7 millions au budget 2013. En outre, le décompte final de la péréquation 2012 nous a valu une ristourne totale de CHF 1'700'000.--. Une subvention imprévue de CHF 500'000. -- complète l'explication.

A l'actif du bilan, on trouve dès lors un actif disponible de l'ordre de CHF 19'000'000.-, tandis que, au passif, des emprunts ont été remboursés pour plus de 3 millions de francs. L'endettement communal a ainsi diminué de manière significative.

Les comptes de l'exercice 2013 sont présentés dans le préavis N° 55/14.

4. CONSEIL REGIONAL

Synthèse du rapport d'activités 2013 rédigée par le Conseil régional (point 4.1 à point 4.8).

4.1. Synthèse du rapport annuel 2013

Pour le Conseil régional, l'année 2013 a été marquée par l'intense débat démocratique autour de la question des investissements régionaux. L'année 2013 a aussi été caractérisée par l'évolution des projets de renforcement de la filière bois, la démarche de la RDU et les soutiens aux activités culturelles. Le programme des transports publics a, dans le même temps, dégagé des premiers résultats encourageants.

4.2. Domaine socio-économique

Concernant la filière bois on relève l'engagement d'une chargée de marketing. Un partenariat public-privé mis en place vise à terme à augmenter la part du bois local dans les constructions.

Un fonds à l'innovation a été mis en place, il récompense chaque année des entreprises innovantes.

On note l'engagement de nouvelles entreprises pour des plans de mobilité de site et d'entreprises.

L'utilisation du réseau de vélos en libre-service connaît une nette augmentation de la fréquentation.

4.3. Tourisme

Avec l'adhésion des Villes de Nyon et Rolle, 45 communes participent désormais au même mécanisme de la taxe de séjour.

Différents soutiens et subventions ont été accordés par l'intermédiaire du fonds régional d'équipement touristique et de l'aide par projet.

4.4. Culture

Des soutiens à la culture sont accordés sous la forme d'aides ponctuelles, d'aides régulières, de conventions de partenariat et de projets de convention pour l'essor culturel régional.

On relève la signature d'une convention tripartite avec le Théâtre de Rolle et le soutien à l'extension du pôle culturel de l'Usine à gaz.

4.5. Mobilité

Un certain nombre d'aménagements ont été réalisés afin de faciliter la circulation des bus dans le réseau. D'autres mesures sont en cours.

Un concept régional P+R a été élaboré. Il s'inscrit en complémentarité des efforts engagés pour améliorer l'offre TP. Il sera l'objet de discussions avec les communes en 2014.

Les expérimentations des horaires ont donné leurs premiers résultats et justifient le transfert de la prise en charge par le Canton et la Confédération.

Route Suisse RC1 : à la suite de l'étude d'avant-projet définitif pour la requalification de la Route Suisse RC1 entre Mies et Founex, une convention de répartition financière a été signée en juin par les quatre communes partenaires, le Conseil régional et l'Etat de Vaud.

4.6. Environnement

Le Conseil régional, en collaboration avec le Grand Genève, travaille sur un outil, le "contrat corridors", pour deux sites du district : Vesancy-Versoix et Promenthouse.

Les résultats de la première phase de l'étude sur les énergies renouvelables ont été présentés aux communes.

4.7. Territoire

4.7.1. PDRN-opérationnel

Le volet opérationnel a été finalisé et il sera discuté avec les communes en 2014.

Deux avancées sont à relever dans la conduite de projets de développement : le SDAN avec l'engagement d'un chargé de projet pour le développement de la route de distribution urbaine, et la démarche de valorisation du quartier nord de la gare de Rolle.

Une stratégie de mise à disposition de zones artisanales intercommunales a été développée par le Conseil régional et débattue lors d'ateliers.

4.7.2. Grand Genève

Mise en place du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) qui réunit douze partenaires français, genevois et vaudois, et le Forum d'agglomération.

Financement des mesures : Suite au dépôt du projet de 2^{ème} génération en juin 2012, la Confédération a rendu son rapport en février 2014 qui retient pour le district de Nyon 9 mesures pour une réalisation entre 2015 et 2018 et cinq autres entre 2019 et 2023, pour un total d'environ 45 millions de francs.

4.8. Autres

4.8.1. AppApp

Mesure qui propose des cours d'appuis à une trentaine d'apprentis.

4.8.2. Internet Regionyon

Services en ligne comme le répertoire des entreprises (6'400 entreprises), la recherche de locaux/terrains et un outil d'offres d'emploi.

4.8.3. SOFREN SA

La SOFREN conduit 4 projets. L'un d'entre eux a abouti : conduite du projet de sous-station électrique de Luins, élaboration et entrée en force du plan partiel d'affectation de Ruyre.

5. BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

5.1. Bâtiments

Le service bâtiments gère l'ensemble du parc immobilier communal. Il est en charge de concevoir et de gérer les projets de restaurations, d'assainissement et de transformations des bâtiments communaux. Il assure l'entretien des immeubles, la conciergerie de ceux-ci, ainsi que la gestion des baux à louer.

Les bâtiments communaux sont classés dans différentes catégories énumérées ci-dessous.

Bâtiments locatifs : Ancienne Administration, Vieux Pressoir, Villa du Port, Buvette des Abériaux, Four Communal, Auberge communale, Buvette de la Plage, Bâtiment de service du Port

Bâtiments administratifs : Voirie, Tour d'eau, Fontaines

Bâtiments scolaires : Collège de la Combe-Les Places, Collège des Fossés, Pavillon La Combe

Bâtiments mixtes : Administration Communale, Centre communal Les Morettes, Maison Fischer

Temple

Bâtiment locatif de Bénex (Très-le-Châtel)

5.1.1. Etudes, rénovations et transformations des bâtiments communaux

Bâtiments du site scolaire de la Combe-Les Places

Collège de la Combe-Les Places – Préavis 29/13

Le préavis N° 29/13 intitulé "*Demande d'un crédit de réalisation de CHF 2'965'000.-- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du Collège de la Combe-Les Places*" a été acceptée par le Conseil communal début 2013. Ce crédit de réalisation a été présenté soumissions rentrées, les travaux et leurs montants ayant été précisés dans le cadre du crédit d'étude. Les travaux planifiés sur la période 2013-2014, en tenant compte du fait que les bâtiments sont à usage scolaire, ont commencé au mois de juin 2013.

Les travaux ont compris principalement **un assainissement** de l'enveloppe extérieure du bâtiment qui permettra, entre autre, de réduire de manière significative la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ nuisibles au climat. Ces interventions sur les façades et les toitures respecteront les normes actuelles, tout en assurant un meilleur confort pour les utilisateurs. L'assainissement énergétique des façades a été terminé en 2013 et l'amélioration a déjà été remarquée.

Divers **travaux d'améliorations des équipements extérieurs et intérieurs** prévus ont déjà en grande partie été effectués en 2013. Le réseau informatique, l'efficacité de l'éclairage et le revêtement de la salle de gymnastique ont été améliorés. Des casiers de rangement pour les effets personnels des élèves ont été installés. Des travaux de légères transformations intérieures ont été effectués et un préau couvert, répondant aux normes scolaires, a été ajouté.

Pour finir, **des travaux d'entretien et de rafraîchissement intérieurs** d'une certaine importance sont également planifiés et ont commencé pendant les vacances scolaires 2013. Ils

seront poursuivis et terminés en 2014, durant les vacances scolaires.



Le Collège de la Combe-Les Places au premier plan

Pavillon scolaire de La Combe

Dans le cadre d'un appel d'offre sur invitation, auquel quatre bureaux d'architectes ont participé, la Municipalité a sélectionné un projet en vue de la transformation du pavillon scolaire de la Combe, afin d'y abriter une cantine scolaire. Le projet sélectionné a permis d'élaborer le préavis N° 35/13 intitulé "*Demande de crédit d'étude de CHF 120'000.-- en vue de travaux de transformation et d'assainissement du bâtiment du collège de La Combe*". Ce préavis, présenté mi-2013, a, toutefois, été retiré afin d'envisager la construction d'un bâtiment neuf plutôt qu'une rénovation. Une brève étude de faisabilité menée en juin-juillet 2013, a permis de comparer différentes variantes pour un pavillon neuf permettant d'abriter la cantine scolaire, notamment avec un sous-sol et la possibilité d'un étage supplémentaire pour des salles de classes pour le futur. Sur cette base la Municipalité a décidé de prévoir la construction d'un pavillon neuf pour abriter la cantine et d'envisager ces travaux conjointement aux travaux de transformation, rénovation et d'assainissement de l'ancienne administration; un crédit d'étude pour les travaux de ces deux bâtiments sera présenté.

Potentiel d'extension des surfaces scolaires

Une brève étude du potentiel d'extension des surfaces scolaires sur les secteurs d'utilité publique du territoire communal a également été menée en été 2013. Celle-ci a permis de démontrer que la Commune de Prangins disposait, à ce jour, d'un potentiel de construction scolaire permettant d'accueillir plus de 300 élèves supplémentaires.

Buvette des Abériaux

Les travaux faisant suite au préavis N° 20/12 intitulé "*Demande d'un crédit de CHF 270'000.-- en vue de travaux d'assainissement du bâtiment des Abériaux*" ont eu lieu en 2013. Les travaux ont permis de pallier la dégradation très importante au niveau de l'étanchéité de la toiture, ainsi que de ses composantes d'isolation, évitant ainsi que le bâtiment ne continue à se dégrader. Les installations de production de chaleur, soit la chaudière à mazout et le système de panneaux solaires thermiques, ont été remplacés.

5.1.2. Entretien, réparations, transformations, fournitures des bâtiments communaux

Hormis l'entretien usuel des bâtiments communaux, les travaux suivants ont été effectués :

Maison de Commune

Un système d'ouverture permanent a été mis en place, afin de permettre aux habitants de la Commune d'accéder au Bancomat, en dehors des heures d'ouvertures des bureaux.

La moquette a été entièrement changée au Tea-Room.

Ancienne Administration

Pose de sécurité pour enfants sur les fenêtres de la Fourmilière et entretien usuel.

Buvette des Abériaux

La porte de la cuisine a été changée. Celle-ci est anti-feu et répond aux conditions de sécurité.

Four Communal

Réfection des étagères à pain et du comptoir de la boulangerie.

Collège "La Combe – Les Places"

Un banc circulaire a été installé dans le préau de la cour.

Temple

La plaque commémorative à l'arrière du bâtiment a été rénovée.

5.1.3. Gestion des bâtiments communaux

La Municipalité a pour mission de gérer son patrimoine immobilier. Dans ce contexte, Elle loue des locaux communaux à des privés pour des bureaux (Maison Fischer, 1^{er} étage du four communal, etc...) mais également pour leur commerce (Tea-Room, Epicerie et Garderie à la Maison de Commune, Boulangerie dans le four communal, etc...). La Municipalité gère ces derniers en tenant compte à la fois de considérations sociales (participation du commerce à la vie sociale du village en dynamisant le centre par exemple, etc.) et économiques (type de commerce, ratio chiffres d'affaires – prix du loyer, etc.).

Elle propose également un service de location de plusieurs salles et locaux permettant à des tiers d'organiser différents types de manifestations (Maison de Commune, Centre des Morettes, Vieux pressoir, etc...). L'Administration communale gère la mise à disposition de ces locaux avec efficacité et selon une politique bien établie, notamment en matière de prix préférentiels pour la population pranginoise.

La Municipalité de Prangins considère qu'elle a également pour mission de soutenir activement la vie associative du village. Ce soutien passe notamment par la mise à disposition d'infrastructures et d'une partie des locaux du patrimoine immobilier (local pour le Club Nautique au port, terrains et vestiaires pour le FC Prangins aux Abériaux, local pour le TAP, salle de la Maison "Fischer" pour l'USL, etc...).

Tea-Room – Maison de commune

Les personnes qui géraient le Tea-Room depuis 2011 ont fait part à la Commune de leur souhait de transférer leur bail, à la suite des problèmes de santé qu'ils ont rencontrés. La Commune a accepté la proposition de transfert de bail et les nouveaux gérants ont commencé dès le 1^{er} août 2013. Bien que dans le cadre d'un transfert de bail, de nouvelles conditions ne peuvent pas être édictées, la Municipalité a fait part au nouveau repreneur de son souhait que le Tea-Room soit ouvert l'après-midi durant la semaine et lui a communiqué un "Concept pour le Tea-Room" détaillant sa vision pour cet établissement qui participe grandement à dynamiser le centre de notre village.

Salle de l'USL – Maison Fischer

L'Union des sociétés locales (USL) dispose d'une salle mise à sa disposition par la Municipalité, située au dernier étage de la Maison Fischer. Fin 2013, une nouvelle convention d'utilisation de cette salle est entrée en vigueur, qui permet à l'USL de la mettre à disposition des utilisateurs suivants :

- sociétés et associations locales membres de l'USL;
- organismes, institutions ou associations sans but lucratif ayant une activité socioculturelle intéressant la population pranginoise (cours de catéchisme, société de tir, associations telles que pro-vélo, etc);
- Habitants de Prangins désirant organiser des anniversaires d'enfants en âge de scolarité obligatoire et ceci les mercredi et samedi après-midis.

Cette salle est mise à disposition gratuitement, l'USL n'ayant pas pour mission de se substituer aux pouvoirs publics, propriétaires et responsables de ces locaux, en commercialisant et en louant cet espace à des tiers.

Fonds de réserve - Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à environ CHF 594'000.-- au 31 décembre 2013.

5.2. Port des Abériaux

Monsieur José Schneider a pris ses nouvelles fonctions au 1^{er} mai 2013 en tant que garde-port et responsable de la STEP.

Le groupe de travail, mis sur pied par la Municipalité en vue de procéder à la révision du règlement du port, est composé du garde-port, de Monsieur Ambroise Johnson, Président du Club Nautique, et de Monsieur Peter Dorenbos, membre actif du Club Nautique, s'est réuni quatre fois en 2013; un préavis devrait être présenté prochainement.

La Municipalité a continué à apporter son soutien en 2013 au **Centre de Voile adaptée**, qui propose des cours de sport nautique à des personnes en situation de handicap. Ceci en offrant la possibilité d'utiliser les infrastructures du Port des Abériaux et en mettant à disposition un emplacement pour les bateaux utilisés dans ce contexte. Le Club Nautique, quant à lui, a continué à partager avec le centre de voile adapté le local qu'il utilise dans le bâtiment situé près du port.

6. DOMAINES & ENVIRONNEMENT

6.1. Domaines

Les terrains communaux comprennent des parcelles utilisées par la Commune comme celles des Abériaux, de la Plage ou du cimetière, des parcelles louées à des agriculteurs faisant l'objet de baux à ferme comme celles de Grand Bois, des parcelles mises en droit de superficie comme celles de la Barcarolle et des parcelles de forêts comme celle du Bois-des-Ages. Pour finir, des parcelles communales sont également louées sous forme de jardins communaux.

Domaine et agriculture

Une partie de la parcelle "En Messerin", qui fait l'objet d'un bail à ferme, accueillera la future déchetterie intercommunale. Conformément aux demandes de la *Direction Générale de l'Environnement - Division Biodiversité et Paysage*, l'exploitation de la surface agricole restante, soit environ 6'000 m², devra favoriser le maintien des espèces végétales. L'exploitant de cette surface agricole s'est ainsi engagé auprès du service de l'Agriculture du canton de Vaud à cultiver la surface en respectant les conditions prévues dans le "projet de ressources de flore adventiste" développé par le Canton. Une convention de subventionnement à titre d'aide pour la biodiversité a été établie entre la Municipalité et l'exploitant, afin de tenir compte de ces nouvelles conditions d'exploitation.

Jardins communaux

Les trente jardins communaux existants permettent aux Pranginois de s'adonner au jardinage dans un cadre idyllique. En 2013 il n'y a pas eu de changement de locataires de jardin communaux.

6.2. Forêts

La Commune de Prangins, de par la taille de ses forêts communales (22 ha) et par la structure de ses peuplements forestiers à majorité feuillus n'est que peu tributaire des turbulences économiques régissant actuellement le marché du bois. Contrairement à des communes que l'on appellerait "forestières", pour qui la qualité des bois produits influence les rendements financiers. Les forêts de Prangins ont plutôt des fonctions sociales, paysagères et biologiques avec une production bois axée sur l'énergie.

A la suite à la tempête, l'état des lieux dressé par le garde-forestier dans les forêts pranginoises a dénombré quelques dégâts, soit environ 50 m³ renversés sur la Promenthouse et ses abords. Nous avons donc été relativement épargnés dans nos forêts ce qui n'est pas le cas dans nos domaines, soit des terrains qui sont loués à des agriculteurs pranginois qui, eux, ont été malheureusement très touchés par cette tempête.

Exploitation

Avec 22 hectares de forêts, la possibilité d'exploitation se monte à 100 m³ par an. Une récapitulation des volumes travaillés montrent que ce potentiel est exploité dans nos forêts puisqu'en 2013 un total de 73.3 m³ de bois a été martelé.

Lieux

Bois des Ages

Les Fossés

Le Frêne (orage 20 juin)

Volumes martelés

2.2 m³ résineux

57.6 m³ feuillus (éclaircie)

12.0 m³ feuillus (chablis)

1.5 m³ feuillus (chablis)

Ces interventions ont permis de mettre sur le marché les assortiments suivants :

Bois de service feuillu	0 m ³
Bois d'industrie feuillu et bois de feu long	34.4 m ³
Bois de feu	40 stères

Les travaux sont, pour la plupart, réalisés par l'équipe forestière du triage forestier de la Dôle. Cette équipe est constituée d'un contremaître forestier, de forestiers bûcherons diplômés et d'apprentis. Le débardage des bois est effectué à l'aide de deux porteurs et de deux tracteurs forestiers.

Sylviculture

Durant l'année 2013, deux parcelles ont été traitées en soins culturaux. Il s'agit de la plantation de chênes du Grand Bois (forêt vers l'aérodrome) et de bas perchis au Bois des Ages. La surface traitée se monte à 65 ares.

Entretien sentiers didactiques

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la Firme Novartis Consumer Health SA a effectué une "journée citoyenne" avec, comme but, l'entretien du sentier didactique. L'équipe forestière intercommunale a supervisé les travaux.

6.3. Préservation des milieux naturels et des paysages

Biodiversité

Le patrimoine naturel et paysager de grande qualité de notre Commune est une source importante de la qualité de vie des Pranginois. En vue de préserver et valoriser notre patrimoine naturel et de sensibiliser et d'inciter les habitants à des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité, la Municipalité a continué à travailler afin de développer des informations à la population dans ce domaine, notamment au sein des jardins communaux.

6.4. Sols et sites pollués

Contamination du sol : stand de tir de Duillier-Prangins

Le site du stand de tir communal de Duillier-Prangins, situé sur le territoire de la Commune de Duillier, était contaminé par des substances polluantes, soit du plomb et d'autres métaux lourds que l'on trouve dans les balles. Le site est à présent assaini, conformément aux exigences fédérales. Lors des travaux, le tonnage des terres effectivement polluées, évacuées et traitées s'est avéré supérieur à celui qui avait été projeté. De plus, les terres excavées se sont révélées, dans leur ensemble, plus polluées que ce qui avait été projeté lors de l'investigation. Ainsi, une demande de crédit complémentaire de CHF 36'000.-- pour cet assainissement a été présentée en 2013.

6.5. Protection contre le bruit & qualité de l'air

Bruit

L'étude relative à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) a été effectuée en 2013 sur le territoire pranginois en collaboration avec les services concernés du Canton. Cette étude permet de connaître les mesures d'assainissement du bruit routier nécessaires pour lutter contre les nuisances sonores liées au trafic et respecter l'OPB. Cette étude doit à présent passer par les différents services de l'Etat.

6.6. Dangers naturels

Carte des dangers naturels

La Commune de Prangins a continué à participer en 2013 à la réalisation des cartes de dangers naturels établies par les services cantonaux de la Direction Générale de l'Environnement – Division Dangers Naturels.

6.7. Eaux et Station d'épuration

6.7.1. Assainissement des eaux usées

La 2^{ème} étape des études du Plan Micropolluant en vue de la création d'une grande station d'épuration régionale à un horizon 2020/2030 permettant de traiter les eaux usées de 100'000 équivalent-habitants a commencé en 2013. Ces études, pilotées par le Canton, auxquelles participent un nombre important de communes de notre bassin versant, dont Prangins, devraient aboutir à des premiers résultats en 2015. Ceux-ci devraient définir l'emplacement de la future STEP régionale et permettront ainsi à la Commune de Prangins de se déterminer quant aux décisions à prendre concernant le futur de ses eaux usées.

6.7.2. Charges hydrauliques

La charge hydraulique de la STEP de Prangins est composée d'eaux usées mais également d'eaux appelées eaux claires parasites (ECP) qui viennent surcharger inutilement le réseau d'eaux usées. Ces ECP, sont composées d'eaux permanentes et d'eaux pluviales. Les eaux parasites permanentes surchargent constamment le réseau d'eaux usées indépendamment des précipitations. Les eaux parasites pluviales peuvent être liées au ruissellement direct ou de surface, au ruissellement souterrain, ou aux débordements d'eaux claires dans les eaux usées, par exemple dans les regards mixtes. En améliorant les canalisations, il est possible de réduire l'apport d'eaux parasites permanentes et d'augmenter ainsi la capacité de traitement de la STEP de Prangins, d'améliorer le bilan de l'épuration et de réduire les frais d'exploitation.

Une étude permettant de mesurer les débits des eaux claires parasites (ECP) dans le réseau des eaux usées a été effectuée en 2013. Elle a permis de calculer que les eaux usées sont chargées à environ 50% d'eaux parasites permanentes sur l'ensemble de la Commune. Cette proportion représente un volume d'environ 600 m³ par jour, ce qui correspond à une population supplémentaire d'environ 3'000 personnes. Il est donc impératif de réduire leur débit. Les travaux publics sur les collecteurs permettant de remédier à cette situation sont effectués dans le cadre des travaux après contrôle (TAC).

6.7.3. Evacuation des boues

Les boues d'épuration proviennent des matières solides en suspension dans les eaux usées qui se déposent dans des bassins lors de la décantation. On distingue trois qualités de boues selon leur siccité, soit les boues liquides, les boues déshydratées et les boues séchées. Nous pouvons comparer ces étapes à celles d'une lessive après le lavage, après l'essorage et après le passage dans le séchoir. On élimine les boues séchées soit en les incinérant, soit en les utilisant comme combustible dans les fabriques de ciment.

En 2013, la STEP de Prangins a produit 1'320 m³ de boues liquides transformées en 188.82 m³ de boues déshydratées.

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues déshydratées</u>
2013	1'320 m ³	188.82 m ³
2012	1'497 m ³	214.85 m ³
2011	1'461 m ³	190.00 m ³
2010	1'794 m ³	252.00 m ³

6.7.4. Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

La dissolution de l'EIDM, suite à la mise en service de la STEP centralisée pour les Communes de Terre-Sainte, implique que la Commune de Prangins ne pourra plus faire traiter ses boues dans le cadre de l'EIDM. En 2013, la Commune de Prangins a élaboré la solution qui sera mise sur pied et décidé que ses boues seront traitées à Nyon.

6.8. Energie & Climat

6.8.1. Démarche Cité de l'Energie

Reconnaissance Partenaire en processus et démarche en vue de la labélisation

En 2013 la Commune a continué à œuvrer en vue de l'obtention de la labélisation Cité de l'Energie, une reconnaissance décernée par l'association Cité de l'énergie et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Dans ce but, elle a continué à mettre sur pied les différentes actions prévues dans son programme de politique énergétique et climatique. Le catalogue de mesures est suivi avec notre Conseiller Cité de l'énergie ainsi que, une fois par année, par la Commission consultative Cité de l'énergie.



DR

Diplôme partenaire en processus

Subventions Efficacité Energétique et Energies Renouvelables

Dans le cadre de la politique en faveur de l'énergie et du climat qu'elle a mise sur pied, la Municipalité alloue des subventions pour des projets privés favorisant l'efficacité, la sobriété énergétique, ainsi que l'usage des énergies renouvelables. Le montant annuel de CHF 100'000.-- budgété pour ces subventions a été totalement octroyé en 2013. Les subventions pour les panneaux photovoltaïques ont eu beaucoup de succès et ont sollicité une grande partie du budget. Ainsi, en automne 2013, les conditions d'octroi de celles-ci ont été revues, avec un effet incitatif préservé, mais des conditions financières moins avantageuses qu'auparavant. Une nouvelle directive a été établie à cet effet, qui est entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2013.

Planification énergétique

Une planification énergétique sur l'ensemble du territoire pranginois a débuté en 2013. Celle-ci permettra de valoriser certaines données issues de l'étude énergétique régionale et d'établir à l'échelle de l'ensemble du territoire communal :

- Un bilan des besoins énergétiques thermiques actuels liés aux bâtiments (bilan par vecteur et en densité par hectare);
- Un inventaire simplifié des filières énergétiques renouvelables (qualitatif et non quantitatif).

Suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur, eau)

Cette action du programme énergie-climat qui vise à introduire un suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur et eau) de l'ensemble des installations communales, des bâtiments communaux, de l'éclairage public et de le formaliser, a été suivie en 2013.

Courant Vert

La Municipalité, en 2013, a continué à acheter de l'électricité d'origine certifiée 100 % hydraulique suisse. En choisissant ce courant vert, la Municipalité participe au développement et à la modernisation des installations hydrauliques suisses.

6.9. Commission consultative de l'Environnement, de l'Energie et des Bâtiments

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2013. Elle a mis ses connaissances et ses conseils au service de la Municipalité dans les divers sujets qui ont été abordés dans les domaines des bâtiments, de l'énergie dans l'environnement bâti ou encore dans celui des démarches énergétiques et climatiques. Cette commission suit également la démarche "Cité de l'Energie".

7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

L'activité du dicastère "aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions" s'est concentrée sur le développement et la réalisation de projets en cours, ainsi que sur la mise sur pied de nouveaux projets. Urbanisation le long de la route de l'Etraz, développement du site industriel Novartis, aménagement du centre du village et construction de la nouvelle école enfantine/UAPE aux Morettes ont mobilisé toute son attention. Le projet global de réhabilitation du quartier de l'Auberge communale a pu être bouclé grâce au vote d'un crédit pour la réalisation de l'espace public à côté de l'Auberge.

Le dicastère a aussi été sollicité par les projets régionaux, notamment par l'engagement d'un collaborateur "chargé de projet RDU" qui concerne les Communes d'Eysins-Nyon-Prangins.

L'activité de la "police des constructions" se révèle de plus en plus complexe en regard des problèmes de voisinage notamment et du non-respect des règlements. Les dossiers de mise à l'enquête publique sont fréquemment consultés par les citoyennes et citoyens, les remarques et oppositions qui s'ensuivent accroissent le volume de travail et occasionnent des frais supplémentaires pour la Commune. Certains chantiers menés de manière chaotique ont demandé l'intervention de la Municipalité à plusieurs reprises.

Monsieur Giovanni Troccoli, architecte-urbaniste engagé en juin 2011, a été nommé fin 2013 chef du service de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la police des constructions. L'expérience acquise, l'engagement et la disponibilité de ce collaborateur durant sa pratique au sein du service, notamment sur des dossiers complexes d'aménagement du territoire, ont motivé cette décision municipale.

7.1. Police des constructions

Le volume de travail administratif du service de la police des constructions est stable. Mis à part une mise à l'enquête de 89 appartements situés sur la parcelle "Le Clos", les affaires traitées ont été, en majorité, de peu d'importance pour le territoire communal, ce qui ne signifie pas qu'elles ont occasionné peu de travail. De nombreux propriétaires demandent des renseignements dans le but de pouvoir agrandir leur bâtiment ou construire une dépendance sur leur parcelle ou consultent le service pour des demandes qui ne sont pas toujours en relation avec les informations qu'une Administration communale est sensée leur donner.

La Firme Novartis Consumer Health SA a mis à l'enquête, au cours de cette année, la démolition de trois bâtiments vétustes en vue de la construction d'un bâtiment abritant une nouvelle unité de production.

La Municipalité continue de s'adjoindre l'appui du Service Technique Intercommunal (STI) pour examiner sous l'angle technique les demandes de permis de construire.

En 2013, nous avons eu recours à des conseils juridiques pour quelques dossiers complexes et trois dossiers litigieux.

Mme Danielle Rosset est en charge de la gestion administrative des dossiers depuis 2006. Elle veille au bon déroulement des procédures, en coordination avec le Service Technique Intercommunal (STI). En 2013, 58 dossiers ont été ouverts. 24 enquêtes publiques et 30 dispenses d'enquête ont été traitées, 20 autorisations municipales ont été délivrées pour des objets de minime importance.

Le volume total des dossiers soumis à la Municipalité est en légère augmentation en 2013, les demandes d'autorisations municipales dues à l'installation de panneaux solaires de moins de 32 m² ont progressé de près de 50 %.

7.1.1. Commission de salubrité

La Commission de salubrité, déléguée par la Municipalité, a été sollicitée à deux reprises en 2013. Après visite des lieux, elle n'a pas constaté un état d'insalubrité mais des problèmes de canalisation liés à la parcelle dans un cas et des problèmes d'humidité dus à l'aération des locaux dans le deuxième cas.

7.2. Aménagement du territoire

Comme par le passé, les contacts ont été réguliers en 2013 avec le Service cantonal du Développement Territorial (SDT) et, notamment le groupe opérationnel des pôles (GOP), ainsi que les instances régionales. La Municipale responsable et son service ont à cœur de favoriser la coordination régionale au niveau du développement du territoire, ceci dans un souci de transparence et d'efficacité. Une collaboration avec le SDT a été particulièrement importante en 2013 sur les dossiers touchant au développement du site industriel Novartis et à l'étude d'une planification du périmètre "Entre-Deux-Chemins" (parcelles Novartis-Denogent-Commune) qui, de zone industrielle, devrait être affectée en zone mixte habitat/emploi. Pour encadrer au mieux cette planification importante, la Municipalité a mis sur pied un comité de pilotage intégrant deux de ses membres, un représentant du Service cantonal du Développement Territorial, ainsi que le conseiller juridique du dicastère de l'aménagement du territoire.

La Municipalité est toujours présente dans les comités de pilotage de projets régionaux tels le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) et Groupil RDU (groupe de pilotage pour la concrétisation du projet RDU). Ce dernier comité accompagne le travail du collaborateur engagé (entrée en fonction en octobre 2013) pour le poste de chargé de projet par les communes d'Eysins, de Nyon, de Prangins, le Conseil régional et le Canton. Concernant la commune de Prangins, Monsieur Philippe Ruegg, urbaniste chargé du projet RDU, a planifié les différentes phases d'étude d'urbanisation du Nord de notre Commune. Ces projets d'envergure demandent une approche concertée avec l'agglomération nyonnaise, tant au niveau de la mobilité que de l'urbanisme.

7.2.1. Plan Directeur Communal

Le Plan Directeur Communal (un document de 250 pages environ définissant la stratégie de développement de la Commune pour ces 15 à 20 prochaines années, enrichi de quelques amendements du Conseil communal) est entré en force suite à l'aval du Conseil d'Etat le 17 avril 2013, soit 7 ans environ après les premiers travaux.

Il s'agit du premier Plan Directeur de Prangins. Dès 2007, la Municipalité s'y est référée, bien que le document ne soit pas abouti, pour le développement de divers projets.



Vue sur le Lac depuis Prangins
(Photo : droits réservés)

7.2.2. Révision du Plan Général d'Affectation et du règlement de Police des Constructions

Ce dossier a fait l'objet d'une visite de la Municipalité puis d'un courrier auprès du Service du développement territorial cantonal (SDT) pour cadrer le périmètre d'intervention en vue d'accélérer la procédure. Fin 2013, la Municipalité est en attente de précisions de ce service.

7.2.3. Divers Plans Partiels d'Affectation

PPA "En Messerin" déchetterie

Le SDT ayant donné un préavis favorable à la création d'une déchetterie intercommunale au lieu-dit "En Messerin", sur la parcelle communale, un dossier a été déposé auprès des services cantonaux en 2013. Quelques problèmes relevant de compensations de surfaces d'assolement, notamment, ont retardé la démarche. La Municipalité est en attente du feu vert du SDT. Monsieur Cyrille Perret, Municipal, pilote, en parallèle à la démarche de planification, le développement des infrastructures.

Révision du PPA "centre du village"

Le plan partiel d'affectation du centre du village (PPA), datant de 1989 et plusieurs demandes de citoyennes et de citoyens allant dans ce sens, la Municipalité a décidé de procéder à sa révision. Dans ce but, quatre bureaux d'urbanisme ont été invités à participer à une procédure de sélection (mandat d'études parallèles). Au terme de la procédure, un jury composé de professionnels et de membres de la Municipalité a recommandé le bureau Robyr-Ortis de Genève pour réaliser cette révision.

La Municipalité a validé le choix du jury et un préavis de demande de crédit de CHF 150'000.-- pour la révision du Plan Partiel d'Affectation (PPA) "centre du village" a été présenté au Conseil communal le 28 mai 2013. Ce préavis a été accepté par 47 oui, 0 non et 2 abstentions.

Les toutes premières bases de cette révision ont été posées en 2013.

Révision du PPA "Le Coutelet"

Une révision du PPA "Le Coutelet" fixant les règles de planification/développement du site industriel Novartis a été initiée par l'entreprise et a occasionné de nombreux échanges avec la Municipalité. Le service de l'urbanisme communal, en collaboration avec les services cantonaux, a également été très sollicité par la démarche. La concrétisation de cette révision est en cours.

Nouveau PPA "Entre-Deux-Chemins"

Ce nouveau PPA désigne le périmètre Novartis-Denogent-Commune. Pour rappel, lors des engagements pris pour le maintien du site industriel Novartis, fin 2011, il a été décidé que la zone industrielle de Prangins, conformément au Schéma Directeur de l'Agglomération Yonnaise (SDAN) et au plan directeur communal, deviendrait une zone mixte habitat/emploi. La Municipalité s'est engagée à faciliter cette planification dans la limite de ses compétences, étant entendu que plusieurs des parcelles concernées appartiennent à Novartis. Le périmètre intégrant également des parcelles appartenant à l'entreprise Denogent, la Municipalité a aussi offert ses services pour faciliter une étude de relocalisation éventuelle de l'entreprise. Cette étude a été effectuée en 2013 en collaboration avec les services régionaux et cantonaux. Elle est actuellement soumise pour préavis au SDT.

Dans le but de prendre en compte les souhaits des propriétaires, mais aussi l'intérêt public, la Municipalité a demandé l'élaboration d'un cahier des charges qui sera présenté début 2014 aux différentes parties. Ce cahier des charges sert de base à la sélection d'un bureau d'urbanisme parmi plusieurs candidats. Ce bureau devrait, au terme de la mise en concurrence (mandats d'étude parallèles), planifier le périmètre concerné. Dans le cadre de ce cahier des charges, la Municipalité a mandaté un bureau spécialisé pour l'assister dans la définition des critères socio-

économiques et environnementaux de ce quartier en fonction de la situation et de la demande réelle.

7.2.4. Quartier de l'Auberge

Initiée en 2007, la réhabilitation du quartier de l'Auberge communale a fait l'objet d'une douzaine de préavis présentés au Conseil communal, de nombreux débats et de réactions diverses au sein de la population.

En approuvant la dernière demande de crédit pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge, le Conseil communal permet à la Municipalité, après environ huit années d'engagement continu, d'ajouter la toute dernière pièce au puzzle qui dessine le nouveau visage du quartier de l'Auberge et, de ce fait, valorise l'ensemble du village historique de Prangins.

Espace public à côté de l'Auberge

L'aménagement d'un espace public en prolongation de l'Auberge avait fait l'objet d'un concours en 2008. Sa réalisation est subordonnée à la fin de la transformation/réhabilitation des trois bâtiments voisins. Après un premier préavis, présenté en 2011 et refusé par le Conseil communal, un deuxième préavis reprenant le thème "Broderies" de l'architecte lauréat du concours a été déposé par la Municipalité en décembre 2013. Il a été accepté par 39 OUI, 3 NON et 7 abstentions par le Conseil communal. Les travaux débiteront à la fin du chantier des 3 bâtiments.

Rénovation de l'Auberge

Un préavis pour la demande d'un crédit complémentaire de CHF 213 000.-- a été déposé en 2013 à l'attention du Conseil communal qui l'a accepté par 24 oui, 14 non et 13 abstentions. Ce préavis portait sur des frais de désamiantage et des frais d'ameublement dus à la modification du contrat avec l'aubergiste.



Une chambre de l'Auberge communale
(Photo : droits réservés)



La salle à manger de l'Auberge communale
(Photo : droits réservés)

Logements subventionnés dans les trois bâtiments derrière l'Auberge

La Municipalité, en collaboration avec la Coopérative des Plantaz, a mis à l'enquête publique début 2011 le projet du bureau d'architecte lauréat d'un concours d'architecture. Cette mise à l'enquête publique a suscité une douzaine d'oppositions. Ces oppositions ont été examinées par la Municipalité puis levées. Il s'en est suivi un recours à la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal de la part de la moitié des opposants. Le 5 juin 2012, le Tribunal de la Cour de Droit Administratif et Public cantonal a rendu son jugement et confirmé en tous points la décision de la Municipalité d'octroyer un permis de construire. Les recourants ont fait alors appel au Tribunal Fédéral. Le 14 mars 2013, le Tribunal Fédéral a confirmé la décision de la Cour de Droit administratif et public du canton de Vaud permettant ainsi la réalisation de 13 appartements subventionnés dans les bâtiments de La Passade, la Forge et l'Ancienne poste. Le chantier a pu démarrer en octobre 2013.



Chantier des trois Bâtiments

7.2.5. Nouvelles constructions

Ecole enfantine/UAPE

Le Conseil communal ayant accepté la demande de crédit d'étude de CHF 895'000.-- le 8 février 2012, celle-ci a de suite été entreprise et, conformément à la loi sur les marchés publics, les premiers mandataires ont été désignés. Un comité de pilotage, constitué de Madame Violeta Seematter (Municipale des écoles), Madame Martine Baud (Municipale de l'urbanisme), Monsieur Giovanni Troccoli (collaborateur au service de l'urbanisme) et le bureau d'architectes mandaté a régulièrement suivi le développement du projet et, entre autres, réuni une commission des utilisateurs pour préciser les besoins et les attentes en la matière.

Préalablement à la dépose d'un préavis pour le crédit de réalisation, la Municipalité a procédé à la mise à l'enquête publique du bâtiment et des équipements. Le bâtiment a suscité une opposition qui a été levée le 27 février 2013 par la Municipalité, sans suite. Une mise à l'enquête parallèle de la démolition du pavillon scolaire provisoire, ainsi que de la réalisation d'équipements sportifs a, quant à elle, soulevé quelques oppositions qui ont pu être levées sans suite.

Basée sur les soumissions rentrées (procédure "marchés publics"), une demande de crédit de CHF 9'250'000.-- pour la réalisation du bâtiment de l'école/UAPE a été déposée auprès du Conseil communal le 28 mai 2013. Quelques conseillers communaux se sont particulièrement investis pour cette réalisation, ce qui a permis un magnifique vote de 48 oui, 0 non et 1 abstention. Les contrats avec les entreprises ont été de suite finalisés et les mandats confirmés.

Les travaux du bâtiment scolaire et UAPE ont débuté en automne 2013 par une cérémonie symbolique de pose de la première pierre en présence de la Municipalité in corpore. Ces travaux devraient être achevés pour la rentrée 2015.



Chantier de l'école enfantine/UAPE

7.2.6. Etude test pour un développement le long de la route de l'Etraz

Le développement urbain au Sud de la route de l'Etraz (côté village) est identifié, tant par le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) que par le Plan Directeur communal (PDCom) comme une zone qui doit, à terme, être densifiée.

Un certain nombre de propriétaires dans les secteurs encore libres de construction et affectés en zone à bâtir ont exprimé leur volonté de valoriser leur terrain. La Municipalité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales, a piloté une étude test permettant de définir les grandes lignes de ce développement. Les objectifs de cette étude consistent à obtenir une conception directrice de développement, les liens à établir entre le bâti et la route, des orientations pour la requalification de la route de l'Etraz, ainsi que des orientations pour la légalisation des terrains concernés. La synthèse de cette étude a été présentée aux propriétaires concernés début 2013 et a été suivie d'une deuxième réunion pour complément d'information.

Cette étude test a été suivie d'une étude spécifique sur les espaces publics le long de la route de l'Etraz, afin d'anticiper les développements futurs et préserver l'intérêt public. Le résultat de l'étude sur les espaces publics le long de la route de l'Etraz sera présenté début 2014 en séance de Municipalité.

7.2.7. Aménagement du Centre du village

Au cours de 2012, la Municipalité a engagé une réflexion globale touchant le centre du village et plus particulièrement l'aménagement de l'espace public en fonction des études réalisées par le dicastère de la mobilité. En 2013, cette réflexion a débouché sur un projet concret en termes d'aménagement et de mobilité. Ce projet a été présenté à la Municipalité, à la commission d'urbanisme, de même qu'à une délégation des "acteurs concernés", soit les commerçants et la Direction du Musée, afin d'affiner les propositions qui seront ultérieurement portées à la connaissance du Conseil communal.

7.3. Règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire

Faisant suite à une modification de la loi sur les impôts communaux acceptée en janvier 2011 par le Grand Conseil, la Municipalité a mis sur pied un règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire. Ce règlement soumis au Conseil communal le 28 mai 2013 a suscité un vif débat. C'est finalement la notion d'intérêt public qui a influencé le vote des conseillères et des conseillers puisque ce règlement a été accepté par 45 oui, 1 non et 3 abstentions. Il fixe les bases permettant d'établir, lors de nouvelles planifications, des règlements spécifiques pour le financement de l'équipement.

7.4. Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme s'est réunie à quatre reprises en 2013, en présence de la Municipale en charge du dicastère et des collaborateurs du service. De plus, ses membres ont été particulièrement actifs dans l'accompagnement de préavis tels la demande de crédit de réalisation de la nouvelle école/UAPE, l'espace public à côté de l'Auberge, la révision du PPA du centre ou encore le règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire, pour lesquels ils ont fourni un travail conséquent.

Le Président de la commission, Monsieur Pierre Hanhart a démissionné consécutivement à son déménagement à Nyon. Nous remercions ici ce conseiller communal qui a œuvré au sein de la commission toutes ces dernières années et qui s'est investi sans compter, notamment dans le cadre du Plan directeur communal ou encore de la nouvelle école enfantine /UAPE. Monsieur Eric Gétaz, également conseiller communal, a été accueilli comme nouveau membre alors que la Municipalité a désigné Monsieur Gilles Mauroux Président de la commission.

8. VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX

8.1. Cimetière

Le cimetière a fait l'objet uniquement de l'entretien usuel. Il n'y a pas eu de travaux particuliers effectués en 2013.

8.2. Plage de Promenthoux

La Plage de Promenthoux a fait l'objet de l'entretien usuel cette année. Le grillage le long de la route a été remis à neuf.

8.3. Voirie & Espaces Verts

Les grillages le long du Sentier des Morettes et du chemin de la Combe ont été entièrement remis à neuf.

Un skatepark a été créé afin de répondre à la demande actuelle des jeunes Pranginois et pour remédier à la vétusté de la rampe qui se situe aux Abériaux.

La Municipalité a opté pour un skatepark intégré en béton qui forme un tout indissociable et dans lequel les différents éléments sont directement coulés et construits dans la masse de béton. Il se compose d'une seule et unique surface uniforme.

Petit clin d'œil, il a été créé sur mesure avec un bowl en forme de « P » comme Prangins.



DR

Vue du skatepark

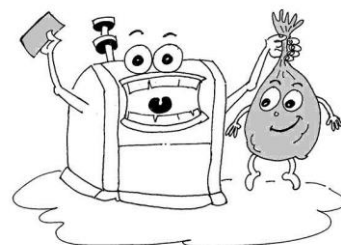
8.4. Traitement des déchets

Récolte du Textile

L'Association Procap, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés, a, à nouveau, pu bénéficier d'un versement de CHF 1'715.20 à la suite de la collecte de 13,723 tonnes de textiles et de chaussures usagés. Cette somme reste constante puisque l'année précédente ce sont 13,58 tonnes qui ont été récoltées.

Recyclage du verre

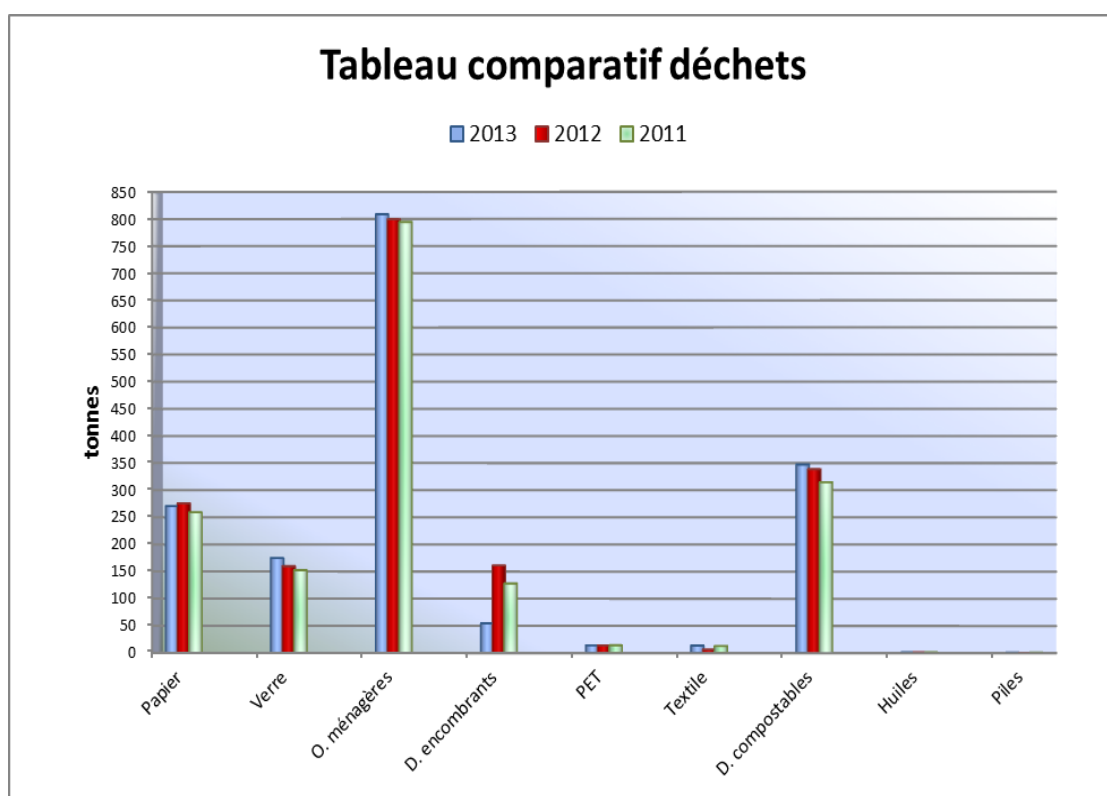
Pour l'heure, nous n'avons pas encore reçu les chiffres pour la rétrocession du verre en 2013. Cependant en 2012, sur 155.28 tonnes, la Commune a retouché CHF 14'335.50, ce qui compense les frais de transports.



PET

En 2013, la Commune a récolté 13.98 tonnes de PET. Par conséquent, nous avons pu bénéficier d'une rétrocession de CHF 3'019.-- TTC.

Evacuation des déchets



PRODUIT	2013	Ecart t.	Ecart %	2012	Ecart t.	Ecart %	2011
Papier	270.50	+ 19.47	7.76%	251.03	- 24.71	-8.96%	275.74
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>67.73</i>	<i>+ 4.92</i>	<i>7.84%</i>	<i>62.80</i>	<i>- 6.56</i>	<i>-9.46%</i>	<i>69.37</i>
Verre	174.87	+ 19.59	12.62%	155.28	- 4.70	-2.94%	159.98
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>43.78</i>	<i>+ 4.93</i>	<i>12.70%</i>	<i>38.85</i>	<i>- 1.40</i>	<i>-3.47%</i>	<i>40.25</i>
Ordures ménagères	808.69	- 12.38	-1.51%	821.07	+ 21.55	2.70%	799.52
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>202.48</i>	<i>- 2.95</i>	<i>-1.43%</i>	<i>205.42</i>	<i>+ 4.28</i>	<i>2.13%</i>	<i>201.14</i>
Déchets encombrants	54.66	102.01	-65.11%	156.67	- 4.71	-2.92%	161.38
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>13.69</i>	<i>- 25.51</i>	<i>-65.09%</i>	<i>39.20</i>	<i>- 1.40</i>	<i>-3.45%</i>	<i>40.60</i>
PET	13.98	+ 2.54	22.20%	11.44	- 2.37	-17.16%	13.81
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>3.50</i>	<i>+ 0.64</i>	<i>22.29%</i>	<i>2.86</i>	<i>- 0.61</i>	<i>-17.62%</i>	<i>3.47</i>
Textile	13.72	+ 0.13	0.98%	13.59	+ 0.02	0.13%	13.57
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>3.44</i>	<i>+ 0.04</i>	<i>1.05%</i>	<i>3.40</i>	<i>- 0.01</i>	<i>-0.43%</i>	<i>3.41</i>
Déchets compostables	347.48	+ 8.39	2.47%	339.09	+ 0.26	0.08%	338.83
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>87.00</i>	<i>+ 2.16</i>	<i>2.55%</i>	<i>84.84</i>	<i>- 0.40</i>	<i>-0.47%</i>	<i>85.24</i>
Huiles	1.66	+ 0.00	0.00%	1.66	+ 0.15	10.20%	1.51
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.42</i>	<i>+ 0.00</i>	<i>0.08%</i>	<i>0.42</i>	<i>+ 0.04</i>	<i>9.59%</i>	<i>0.38</i>
Piles	0.71	- 0.06	-8.31%	0.77	+ 0.15	24.19%	0.62
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.18</i>	<i>- 0.02</i>	<i>-8.24%</i>	<i>0.19</i>	<i>+ 0.04</i>	<i>23.51%</i>	<i>0.16</i>
Total	1'660.53	- 90.07	-5.15%	1'750.60	- 14.36	-0.81%	1'764.96
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>415.76</i>	<i>- 22.22</i>	<i>-5.07%</i>	<i>437.98</i>	<i>- 6.04</i>	<i>-1.36%</i>	<i>444.02</i>
Population	3'994			3'997			3'975

(Poids exprimé en tonnes)

8.5. Travaux publics

8.5.1. Routes - Travaux de réfection

Les travaux d'entretien courant ont été effectués, à savoir le traitement de fissures sur la route de l'Etraz. Ces travaux correspondent à environ 3'280 mètres linéaires.

Réfection du chemin des Mouilles et du chemin des Chaux.

Reflachage du chemin du Coutelet.

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives aux dégâts dus au gel.

L'équipe de la Voirie est intervenue environ quinze fois durant l'année 2013 pour assurer le déneigement des routes communales et le salage.

8.5.2. Eclairage public

L'éclairage public au chemin des Mouilles a été entièrement remis à neuf.

Aucuns travaux particuliers n'ont été effectués, à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes de réseaux (câbles défectueux, etc.).

8.5.3. Collecteurs

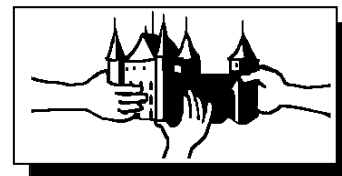
Dans le cadre des travaux découlant des travaux après contrôle (TAC), de nombreuses interventions ont eu lieu cette année. Elles ont porté sur des inspections complémentaires par caméra, plusieurs modifications de chambres doubles, des contrôles par teintages pour vérifier l'exactitude des branchements sur les collecteurs, des réparations par chemisage de défauts comme des fissures, des joints défectueux, l'élimination de racines obstruant les conduites.

A la suite de l'apport conséquent d'eaux claires parasites dans les eaux usées, douze débitmètres ont été installés entre les mois de juin et d'octobre 2013, afin de déterminer la part d'eaux claires parasites. Ces informations ont été comparée ensuite aux mesures réalisées en 1999.

- Contrôle des raccordements à fouille ouverte sur quatre parcelles;
- Contrôle du séparatif des eaux claires et des eaux usées concernant des bâtiments existants a été réalisé sur 40 parcelles.
- Contrôle du séparatif (nouvelles constructions) a été réalisé sur trois parcelles.

9. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par Monsieur Philippe Guillod,
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (points 9.1 à 9.7)*



L'année scolaire 2012-2013 et 2013-2014 se caractérise par la préparation et la mise en œuvre de la réforme scolaire liée à la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). La fréquentation de l'école enfantine étant obligatoire depuis le 1^{er} août 2013, la scolarité compte désormais 11 degrés. Le site de Prangins accueille des élèves de 1P à 8P. Les soirées d'information destinées aux parents des élèves leur ont permis d'être mis au courant des nouveautés légales et pédagogiques.

9.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles du site de Prangins (bâtiments de Combe et des Fossés) reste relativement stable, avec 368 élèves répartis en 19 classes de 1P à 8P. Les élèves de 9^{ème} année sont envoyés à Nyon pour accomplir leur cycle secondaire I (années 9 à 11).

9.2. Mobilier scolaire/Travaux

Peu de mobilier scolaire a été renouvelé, en raison de son état encore satisfaisant. Des dépenses sont à prévoir en 2014.

Les travaux entrepris dans le bâtiment de La Combe donnent pleine satisfaction aux utilisateurs. Les casiers destinés au rangement des affaires des élèves sont particulièrement appréciés par ceux-ci.

La pose de la première pierre des Morettes, le 1^{er} novembre 2013, a été l'occasion d'une belle collaboration entre les Autorités communales et les élèves des classes enfantines.

La Direction est étroitement associée aux autres chantiers scolaires prévus et conduits par les Autorités politiques communales.

9.3. Horaires

Les horaires donnent satisfaction. Ils permettent aux élèves de travailler dans de bonnes conditions.

Les mesures mises en place (devoirs surveillés, pause de midi et prise en charge des élèves nyonnais scolarisés à Prangins) se révèlent adéquates. La collaboration avec l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) La Fourmilière est excellente.

9.4. Activités et animations

L'année scolaire 2013 s'est terminée sur une note festive, avec des promotions de fin d'année organisées en partenariat avec le Château de Prangins et l'appui des services de voirie et de police. Cet événement a été l'occasion de clore en beauté une année riche en événements variés.

De nombreuses activités auxquelles les élèves de Prangins ont participé ont émaillé l'année 2013, parmi lesquelles on peut relever :

- camps sportifs (ski de fond, activités sportives variées);
- activités avec la bibliothèque de Nyon;
- participation à la bataille des livres;
- chants et lectures publiques effectués par les élèves dans le Village de Prangins;
- activités de visites, de sorties et d'activités culturelles organisées par les enseignantes avec leurs classes.

Des joutes sportives et des activités culturelles (concours artistique) organisées au niveau de l'établissement permettent également aux élèves de démontrer les compétences qu'ils possèdent hors du cadre de la classe.

Le Conseil des élèves (pour les élèves de 7-8) s'est réuni une fois. Les discussions ont porté sur des aspects concrets de la vie de l'établissement.

9.5. Prévention

Le travail de prévention se poursuit à l'aide de la médiatrice scolaire, qui intervient lors de conflits d'élèves, de situation de crise, de tension dans une classe et de rencontre avec des parents.

La collaboration avec le service de santé est excellente.

Le cours Aïkicom (Aïkido et communication) se poursuit pour des élèves de 5-6P et de 7-8P.

9.6. Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement s'est réuni à trois reprises : en février, en mai et en octobre 2013.

Les 40 membres sont répartis dans quatre commissions :

- Accueil/Journée de l'enfant;
- Intégration;
- Prévention;
- Activités culturelles et intergénérationnelles/Manifestations locales.

Conformément à ses compétences, le Conseil d'établissement a octroyé deux demis jours de congé supplémentaires aux élèves des écoles de Nyon et Prangins : le mercredi matin 8 mai précédant l'Ascension et le vendredi matin 5 juillet.

Les membres politiques de la Commission Prévention, ont déposé le 21 janvier 2013 au Conseil communal de Nyon, un postulat concernant la création d'un jardin de circulation à Nyon. La Municipalité a transmis ce postulat à la nouvelle entité régionale "Police Nyon Région" pour traitement.

Le règlement interne de l'établissement scolaire de Roche-Combe a été adapté à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et l'Harmonisation scolaire (HarmoS). Il a ensuite été soumis en mai 2013 aux membres du Conseil d'établissement qui ont préavisé favorablement.

Monsieur Patrick Troesch du Service A&B et Madame Violeta Seematter ont informé les membres du Conseil d'établissement en octobre 2013 de la future planification scolaire concernant les établissements de Nyon et de Prangins, ainsi que le calendrier des constructions et des rénovations pour la période 2012 à 2020. Monsieur Patrick Troesch a également fait un état des lieux concernant l'intégration des élèves à handicap dans les bâtiments scolaires.

9.7. Conclusion

La direction remercie vivement les Autorités communales de Prangins pour l'appui constant qui lui est fourni dans l'exercice de ses missions. Elle relève l'excellent esprit de collaboration qui règne, permettant de concrétiser de nombreux dossiers.

9.8. Cultes

Dix baptêmes, quatre mariages et dix services funèbres se sont déroulés pendant l'année 2013 au Temple de Prangins.

Messieurs Peter Braganza et Blaise Christen se partagent le poste d'organiste depuis 2004, à la satisfaction de tous.

Monsieur Albert Brossi répond toujours présent dans le rôle de sacristain.

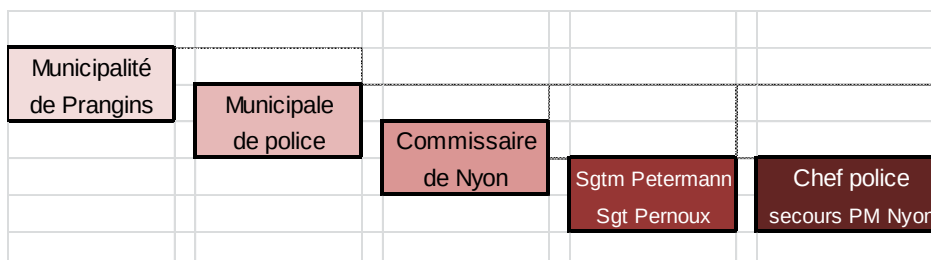
Nous tenons à remercier ces personnes pour leur dévouement et pour leurs prestations au sein de la Paroisse.

10. POLICE

10.1. Personnel

Chef de poste : Monsieur François Petermann, sergent-major
Adjoint : Monsieur Patrick Pernoux, sergent.

10.2. Organisation



10.3. Coopération intercommunale

Le projet de police intercommunale a abouti. La Police Nyon Région se déploiera dès le 1^{er} janvier 2014. Le poste central restera à la place du Château à Nyon tandis que Prangins conservera son poste de quartier. Il n'est pas prévu d'ouvrir d'antenne à Crans-près-Céligny.

10.4. Loi sur l'organisation policière vaudoise

La loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Les missions générales de police constituent l'ensemble des tâches et des compétences communes à toutes les polices et à tous les policiers du Canton.

Les missions générales sont notamment les suivantes :

- assurer la protection des personnes et des biens;
- veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois et des règlements communaux;
- prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi qu'à l'environnement;
- prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes;
- assurer la surveillance et la régulation de la circulation routière, sous réserve des missions spécifiques de l'Etat et des missions susceptibles d'être confiées aux assistants de sécurité publique;
- établir les constats de police et enregistrer les plaintes pénales, pour autant que l'événement y relatif n'exige aucune mesure d'investigation formelle immédiate;
- assurer, lorsque le recours à la force publique est nécessaire, l'exécution des décisions administratives et judiciaires;
- exercer des tâches dans le domaine de la protection de l'Etat;
- mener des actions de prévention afin d'empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable.

L'accomplissement des missions générales de police est assuré, sous réserve de l'article 12 :

- par les polices communales dans les limites des territoires concernés;
- par la police cantonale.

10.5. Equipement informatique

Le poste de Prangins est relié au réseau cantonal. Il bénéficie ainsi des programmes "JEP" et "Graphite", logiciels spécifiques à l'enregistrement des rapports de police.

10.6. Formation continue

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Avril et octobre | Tirs de police |
| • Mai – septembre - novembre | Self défense |

10.7. Patrouilleurs

Le nombre des patrouilleuses et des patrouilleuses scolaires est resté à huit (3 hommes et 5 femmes).

Il convient de relever qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouvelles personnes prêtes à s'engager pour une activité à temps partiel. Pour preuve, des annonces ont dû être mises dans le Journal de la Côte.

10.8. Sécurité routière

Formation caractéristique au cycle initial, 1^{ère} et 2^{ème} "Comment traverser la route".

10.9. Actions préventives

Dans le cadre des actions préventives menées en 2013, les thèmes suivants ont été abordés :

- contrôle des phares,
- dégager la neige avant de démarrer,
- sièges-auto pour enfants,
- téléphoner au volant.

10.10. Manifestations

Mai	Marché aux fleurs / Marché aux plantons
Juin	Course de caisses à savon / Tournoi de football / Motel Movie
Juillet	Fête des enfants
Août	Fête nationale
Septembre	Fête au village / Déjeuner sur l'herbe (château)
Décembre	Téléthon / Fête de Noël

10.11. Principaux délits

L'introduction de nouveaux programmes informatiques ont engendré la création de nouvelles rubriques dans le cadre des statistiques qui ne correspondent plus exactement à celles qui existaient auparavant. C'est pourquoi il peut y avoir des divergences entre les chiffres indiqués dans le rapport de gestion 2012 et celui de 2013.

	2011	2012	2013
Dommages à la propriété	18	19	17
Vols simples	17	12	52
Vols par effraction			
➤ Villas	26	13	19
➤ Appartements	5	7	20
➤ véhicules	5	7	8
Vols cycles	14	9	15
Autres	50	67	---

10.12. Statistique

L'introduction de nouveaux programmes informatiques ont engendré la création de nouvelles rubriques dans le cadre des statistiques qui ne correspondent plus exactement à celles qui existaient auparavant. C'est pourquoi il peut y avoir des divergences entre les chiffres indiqués dans le rapport de gestion 2012 et celui de 2013.

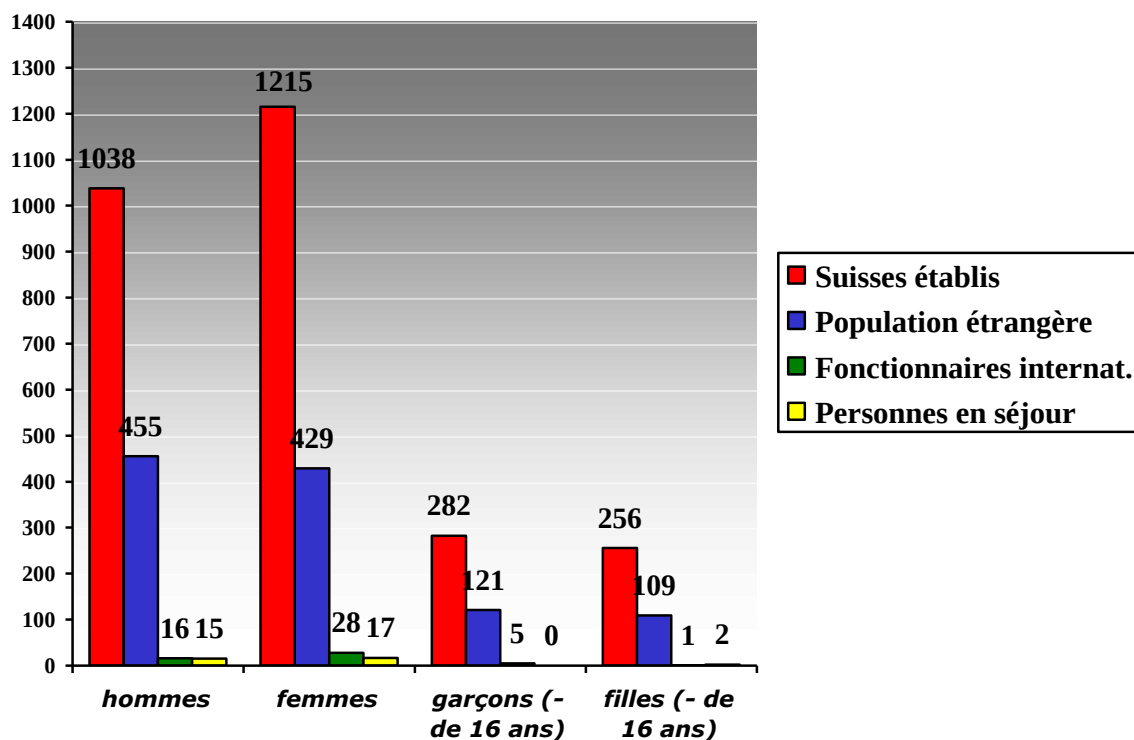
	2011	2012	2013
Amendes d'ordre	320	370	650
Rapports de dénonciation	45	70	52
Rapports de naturalisation ordinaire	10	4	11
Rapports de naturalisation facilitée	4	4	9
Rapports de dommages au domaine public	14	9	8
Commandements de payer	378	365	428
Mandats d'amener préfectoraux	5	4	6
Plaintes - constats	30	70	215
Avis de décès	12	10	11
Nuitées Hôtel La Barcarolle	11667	11340	9876
Nuitées Auberge communale	409	1505	1443
Nuitées Le Relais de l'Aérodrome	2045	1620	2598
Articles au Journal des événements	424	490	800
<u>Circulation</u>			
Accidents	26	13	37
Contrôles de circulation	30	21	55
Rapports de dénonciation	42	28	--
<u>Sécurité publique</u>			
Demandes d'assistance	45	94	95
Troubles à la tranquillité / nuisances	20	32	17

10.13. Contrôle des habitants

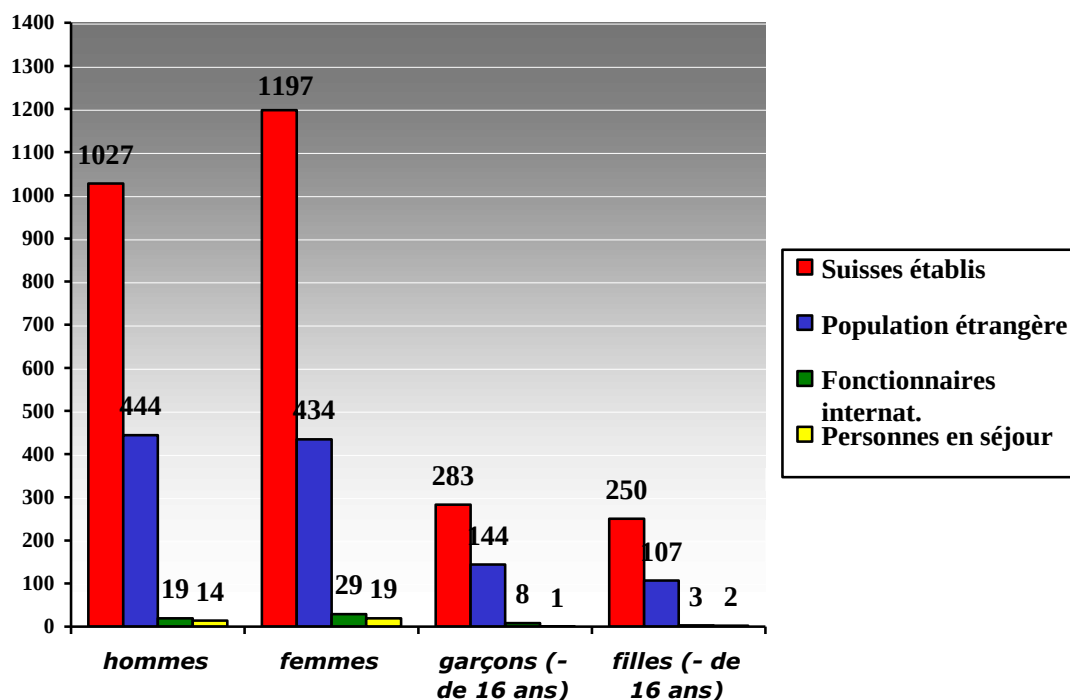
Peu de modifications ont été effectuées cette année dans l'effectif du Contrôle des habitants. En effet, Madame Vanessa Preti Ezzaid maintient toujours son taux d'activité à 100% et Madame Ginette Lamon Pellaton à 60%.

10.14. Evolution de la population

2013



2012



Remarque :

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

10.14.1. Ménages

Habitants par ménage	Nombre de ménages		Nombre d'habitants	
	2012	2013	2012	2013
1	452	468	452	468
2	458	476	916	952
3	283	272	849	816
4	283	277	1'132	1'108
5	106	105	530	525
6	13	10	78	60
7	3	2	21	14
8	0	1	0	8
Total	1'598	1'611	3'978	3'951

Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Moyenne
1'611	3'951	2.45

10.14.2. Moyenne d'âge

2012 : 40 ans et 7 mois

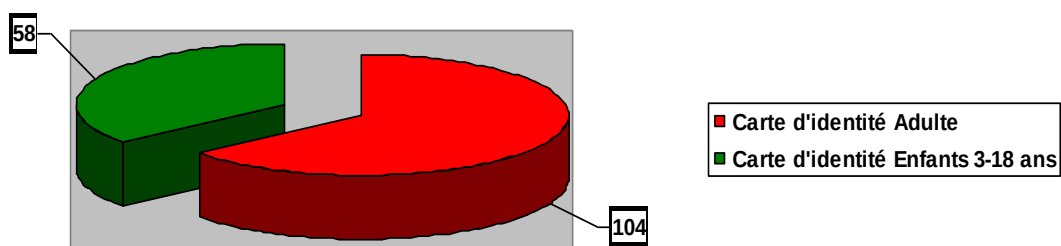
2013 : 40 ans et 3 mois

10.14.3. Nationalités

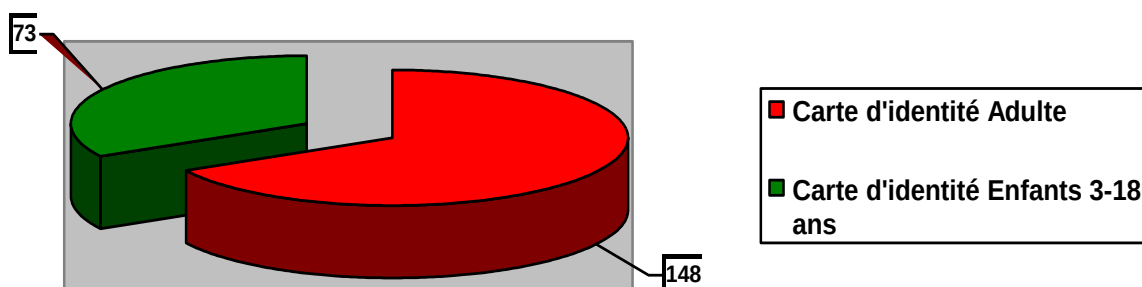
Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent 57 nationalités.

10.14.4. Demandes de documents d'identité

2013



2012



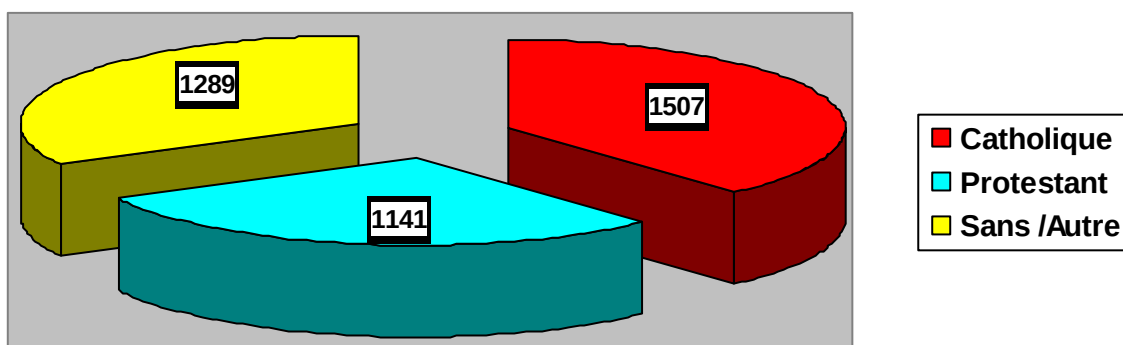
10.14.5. Mutations enregistrées

	2012	2013
➤ Arrivée	447	396
➤ Départ	358	423
➤ Changement d'adresse	32	82
➤ Changement de nom	18	19
➤ Changement de papier permis	100	98
➤ Corrections	1'099	1'001
➤ Décès	14	18
➤ Séparation	10	20
➤ Divorce	22	13

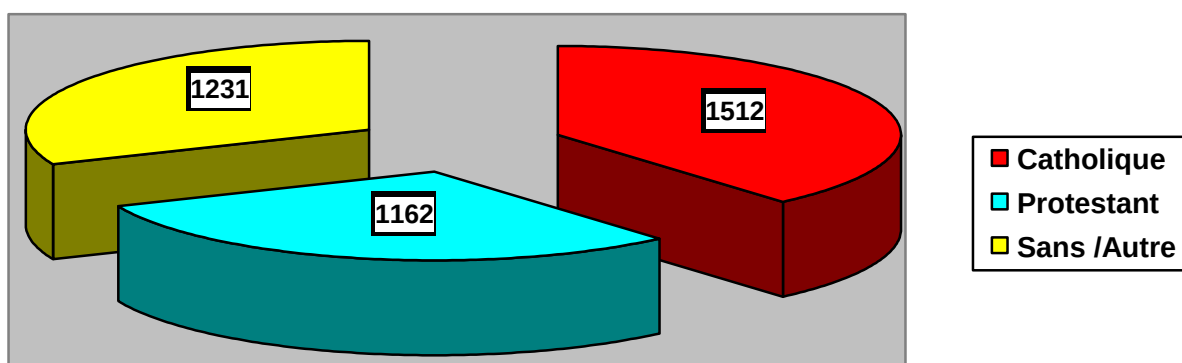
➤ Partenariat enregistré	3	2
➤ Mariage	33	19
➤ Naissance	31	44
➤ Naturalisation	33	29
➤ Tutelle/curatelle	1	1
➤ Reconnaissance/désaveu	2	3
➤ Veuvage	6	9
Total des mutations	2'209	2'177
	=====	=====

10.14.6. Confessions

2013



2012



11. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les groupes d'intervention ont été alarmés à 496 reprises (487 en 2012). Cela représente une augmentation du nombre de sorties par rapport à l'année précédente, marquée essentiellement par une hausse significative des inondations pour causes naturelles entre autres.

En revanche, il y a eu une diminution des incendies et des incendies de véhicules.

Ces activités ont mobilisé les intervenants pendant 4'682 heures, ce qui constitue une diminution de 1'188 heures par rapport à 2012.

Sur le territoire de Prangins, 57 interventions ont été nécessaires contre les 53 de 2012, sur les 364 qui ont été effectuées dans le cadre du SDIS Nyon Région qui, rappelons-le, regroupe les Communes de Crans-près-Céligny, de Duillier, d'Eysins, de Grens, de Nyon, de Prangins et de Signy-Avenex.

L'Ordre des Pompiers Emérites de Prangins (OPEP) a, quant à lui, récolté près de CHF 2'600.- de dons en faveur du Téléthon sur la place du village. Merci à tous pour ce bel esprit de solidarité.

12. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

En 2013, 3'458 jours de services ont été effectués au sein de l'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC Nyon), soit une augmentation de 25% par rapport à l'année précédente. Quelques 484 jours de services ont été effectués dans le cadre de l'intervention et d'engagements, alors que 2974 jours de service ont été effectués pour l'instruction et les travaux d'utilité publique.

En 2013, l'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon (ORPC Nyon) a intégré 15 Communes (ancien ORPC Aubonne-Rolle), de sorte qu'elle regroupe aujourd'hui quelques 47 Communes.

Promotions 2013 pour Prangins : Monsieur Cyril Michaud

Les astreints à l'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon sont passés de 553 au 1^{er} janvier 2013 à 727 au 31 décembre 2013, à la suite de l'intégration des 15 Communes de Rolle-Aubonne, pour un total d'effectifs réels atteignant 693 personnes.

L'Organisation Régionale de la Protection Civile du District de Nyon intervient dans les engagements les plus variés tels que le Paléo Festival, les jardins en fête à Coppet, la journée du patrimoine, la désalpe à St-Cergue et l'appui à la Gendarmerie pour la circulation.

13. MOBILITE

13.1. Transports publics

Au cours de l'année 2013 239'057 passagers ont été transportés sur la ligne 805 (contre 206'904 en 2012) et 147'678 sur la ligne 817 (contre 163'061 en 2012), ce qui représente un total de 386'735 passagers, contre 369'965 en 2012.

L'année 2013 a vu aussi le début des discussions, afin de mettre sur pied la cadence au quart heure sur les lignes urbaines Nyon-Prangins. Pour Prangins, cela concerne la ligne 805.

Pendant cette année, le travail au sein de Conseil Régional, concernant les suites du vote de toutes les communes d'inscrire à leur budget un montant de CHF 31.-- par habitant, pour les transports régionaux, s'est poursuivi, afin de pouvoir, par étape, introduire de nouvelles lignes, ainsi que de nouveaux horaires. Pour la Commune de Prangins, la nouvelle ligne qui devrait desservir le bas du village, par la route de Lausanne et viendrait rebrousser au niveau de l'hôpital, est repoussée pour 2015. En effet, des travaux conséquents devront être effectués, afin de permettre au mieux l'insertion du bus sur la route de Lausanne. Par conséquent, la ligne 817 (financée par le Canton) reste en activité. De plus, la ligne 817 fera l'objet d'une étude en 2014 pour savoir s'il y a lieu de la maintenir ou pas.

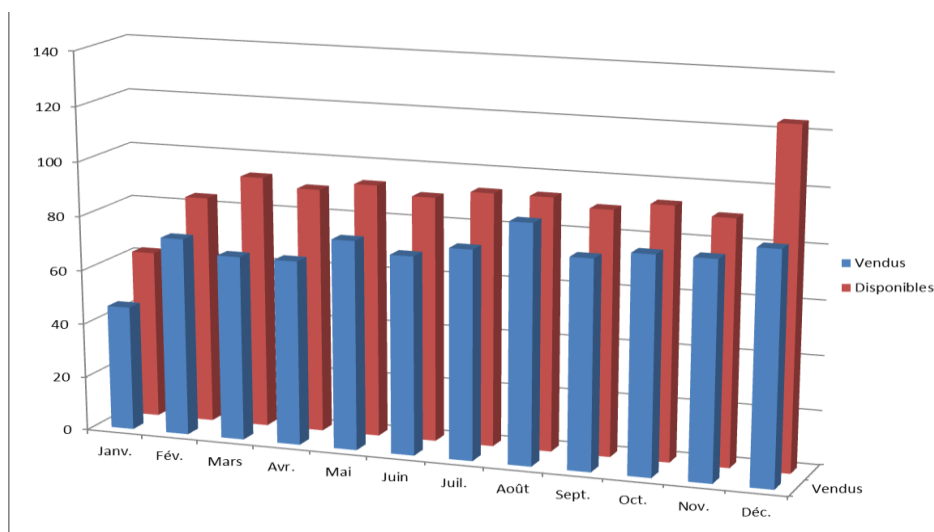


Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

13.2. Cartes journalières

Sur les 1'095 cartes journalières mises en vente en priorité auprès des Pranginoises et des Pranginois, 892 ont été vendues. Le solde, soit 203 cartes journalières, n'ont pas trouvé acquéreur et ont tout simplement été détruites. En d'autres termes, 81.5% des cartes journalières ont trouvé preneur.

Achetées au prix total de CHF 38'700.-- et revendues pour un montant total de CHF 34'085.--. Cette différence représente un manque à gagner de CHF 4'615.--. Une petite augmentation devra être envisagée.



Cartes journalières disponibles et vendues

En fin d'année 2012, la possibilité de consulter la disponibilité des cartes journalières a été introduite sur le site internet de la Commune. Sans pouvoir donner de chiffres précis, le Greffe continue à constater que cette prestation est très appréciée.

Disponibilité						
← avril 2013 →						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
25  2	26  0	27  0	28  1	29  0	30  0	31  0
1  0	2  2	3  0	4  0	5  0	6  1	7  0
8  0	9  0	10  0	11  0	12  0	13  2	14  2
15  0	16  1	17  1	18  2	19  0	20  0	21  0
22  0	23  3	24  2	25  2	26  1	27  0	28  3
29  0	30  3	1  3	2  0	3  2	4  0	5  0

Calendrier de disponibilité d'une carte journalière sur le site internet

Pour la population pranginoise très intéressée par les cartes journalières, l'idéal serait de pouvoir les réserver et les payer en ligne.

13.3. Commission de mobilité

La commission de mobilité a siégé une fois pendant l'année 2013.

14. SOCIÉTÉS ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Monsieur François Bryand représente la Commune à l'Assemblée des délégués.
- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter huit préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. Madame Dominique-Ella Christin, représentante pranginoise, a assisté aux séances pour en débattre. Mesdames Martine Baud, Violeta Seematter et Dominique-Ella Christin font respectivement partie de différents comités de pilotage et de commissions (Commission d'Urbanisme, de la Commission des Transports et de la Commission Energie et Environnement).
- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. Madame Dominique-Ella Christin est la représentante pour la Commune.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)
Une Assemblée générale par année : Monsieur Cyrille Perret y a représenté la Commune.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin est la déléguée.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin y a représenté la Commune.
Monsieur François Bryand, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)
Ce bureau technique est financé à raison de CHF. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Une Assemblée Générale a eu lieu durant cette année. Madame Martine Baud représente la Commune.
- Télé-Dôle SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Monsieur François Bryand est délégué.
- Société coopérative du Marchairuz
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Musée romand de l'Agriculture
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

- Logacop
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

15. SOCIETES LOCALES

Les sociétés locales animent la vie de notre Commune et permettent à la population de choisir parmi les activités proposées, tant dans le domaine du sport que celui des autres loisirs.

Nous remercions ici tous les bénévoles, les membres de comités, les entraîneurs, les moniteurs etc., qui mettent leur temps à disposition et permettent ainsi à de nombreux citoyens de pouvoir participer à la vie associative.



16. ENFANCE, JEUNESSE

16.1. Accueil des enfants

La collaboration est positive et permet aux parents de placer leurs enfants dans les structures d'accueil au sein des Communes signataires, soit Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Trélex, Vich et Saint-George.

Toutes les structures du réseau appliquent les mêmes tarifs et les mêmes conditions d'admissions.

Au sein du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), la Commune de Prangins est représentée par la Municipale en charge de la Petite Enfance, Madame Violeta Seematter, présidente du Comité Directeur. Madame Heidi Fuchs et Monsieur Cyrille Perret, représentent la Commune au sein du Conseil Intercommunal du RAT.

Le Conseil Intercommunal a voté cinq préavis pendant l'année 2013.

La Commune de Bassins a démissionné au 31 décembre 2013.

16.2. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) La Fourmilière

L'année 2013 a vu les effectifs légèrement diminuer par rapport à 2012: Ils atteignent 85 places au quotidien à midi, sauf le mercredi. Depuis la rentrée scolaire 2013, la Fourmilière accueille 149 enfants.

Madame Nathalie Pichard, responsable pédagogique de la structure, a quitté ses fonctions le 31 août 2013. Monsieur Malik Achab a repris la direction pédagogique de la Fourmilière dès le 1^{er} octobre 2013. Avec son arrivée et celle d'une nouvelle éducatrice tertiaire, il y a maintenant une responsable par secteur. Ceci permet d'avoir une meilleure gestion d'équipes.

L'équipe de la Fourmilière est composée d'une responsable administrative à 100% aidée dans ses tâches par deux assistantes administratives, l'une à 80% et l'autre à 50%, d'un responsable pédagogique à 100%, de quatre éducatrices dont deux nous ont quittées en cours d'année, une éducatrice en formation en emploi à 50%, huit auxiliaires dont une est partie courant 2013 et de deux intendantes.

Les enfants ont effectué diverses sorties en 2013 :

- le Zoo de la Garenne en février;
- le Zoo de Servion durant les vacances de Pâques;
- les ruines d'Oujon à Arzier et la scierie de St-Cergue entre autres durant l'été;
- le Musée du jeu et la visite à la Ferme durant les vacances d'octobre.

Les traditionnelles fêtes de l'été et de Noël ont permis de réunir les familles et le personnel de la Fourmilière autour d'un repas ou d'un apéritif.

Au sein du Conseil de Fondation, aucun changement n'a eu lieu pendant l'année 2013.

16.3. Jardin d'enfants "La Farandoline"

La Commune soutient toujours "La Farandoline", structure privée, par l'adaptation du loyer.

16.4. Service d'accueil familial de jour

En 2013, l'équipe de l'Accueil Familial de Jour du RAT se compose de trois coordinatrices, Madame Maryline Clerc, Madame Céline Massé et Madame Patricia Letellier qui est la coordinatrice chargée des enquêtes, du suivi et de la surveillance pour les Accueillantes en Milieu Familial (AMF) de Prangins. Au 1^{er} juin 2013, Madame Anne-Laure Baconnier a remplacé Madame Céline Massé. L'équipe administrative se compose de Madame Carine Fankhauser et de Madame Chantal Favre. Le Secrétaire général, Monsieur Marco Baiguini, assure la gestion administrative de l'Accueil Familial de Jour.

Le nombre d'AMF à Prangins a évolué comme suit :

AMF 31.12.2013	Démissions 2013	Nouvelles AMF 2013	AMF 31.12.2012
15	0	1	14

Places autorisées en 2013

y.c. enfants de l'AMF – sans les scolaires	Uniquement enfants scolaires	Total de places autorisées (sans les enfants de l'AMF)
71	47	112

Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
35	43	31	12	2

Total d'heures payées aux AMF de Prangins en 2013

69'025

Evaluations, surveillance et soutien

Vingt-et-une visites au domicile des accueillantes ont eu lieu, que ce soit pour des évaluations, des rencontres de soutien ou de la surveillance. De plus, trois entretiens dont deux à domicile ont débouché sur l'octroi d'une nouvelle autorisation.

La Municipalité de Prangins a eu la gentillesse de mettre à la disposition de l'Accueil Familial de Jour la salle du Vieux Pressoir, ce qui a permis d'organiser cinq rencontres "café-contact" entre les accueillantes du village et la coordinatrice.

Formation des AMF et activités

Les AMF de Prangins ont suivi la formation continue organisée par la Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour (CIAFJ).

L'Accueil Familial de Jour du RAT a également organisé des soirées de formation continue qui ont rencontré un vif succès.

Ces soirées ont souvent lieu après une journée de travail et nous remercions les AMF et leur famille pour leur organisation et leur implication.

A chaque nouvelle saison, le cahier de bricolage rédigé par Madame Madeline Brugger a accompagné les accueillantes en leur proposant des idées originales de bricolages, de jeux et d'éveil. Les coordinatrices ont également régulièrement envoyé des articles professionnels aux AMF.

Enfin, l'Accueil Familial de Jour a tenu à offrir aux enfants et à leurs accueillantes, un moment privilégié et récréatif pour marquer la fin de l'année avec un spectacle de Noël qui a eu lieu le 11 décembre 2013 à la salle polyvalente de Montoly à Gland.

17. CULTURE - TOURISME

17.1. Culture

Saison 2013 de janvier à décembre.

Dans le cadre de création d'événements, Prangins Animation a réalisé plusieurs spectacles dont :

- le samedi 19 janvier 2013 : (Humour) **Tour du monde en 80 jours**;
- le samedi 02 mars 2013 : (Musique) **Sylvan Zingg**;
- le samedi 19 avril 2013: (Danse) **Disco – 25ans**;
- le dimanche 16 juin 2013 : **Fête de la Musique Port des Abériaux** (Gratuit) ;
- le samedi 28 septembre 2013 : (Humour) **Laurent Nicolet** ;
- le jeudi 31 octobre 2013 : (Théâtre) **Alors Heureuse ?**
- le vendredi 1 novembre 2013. (Théâtre) **Alors Heureuse ?**

Le site internet de Prangins Animation est : www.pranginsanimation

17.2. Tourisme

17.2.1. Fonctionnement et stratégie touristique

Notre Commune continue de participer financièrement au développement touristique du district de Nyon, selon un règlement du Conseil régional, relatif à l'utilisation des taxes de séjour, 85% des taxes prélevées est versé au Conseil régional alors que 7,5% des taxes est versé directement à Nyon Région Tourisme. Le solde, soit 7,5%, reste à la Commune pour financer des aménagements ou des projets locaux liés au tourisme.

L'année touristique écoulée dans notre région a été marquée par la mise en application de la nouvelle stratégie marketing développée par Nyon Région Tourisme, basée sur des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS). Cette approche, permet de mieux répondre à l'attente de nos hôtes et favorise une promotion intégrée de produits touristiques thématiques bénéficiant d'avantages concurrentiels. Cette démarche adoptée par l'Office du tourisme du Canton de Vaud, dans le cadre de sa stratégie (2013-2017) permet d'exploiter de manière rationnelle et complémentaire les ressources disponibles.

***"L'art de vivre", "la nature", "les événements & festivals"
"la culture & patrimoine" et le "tourisme d'affaires",***

sont les domaines qui ont été identifiés pour les années à venir afin de positionner notre région sur les marchés touristiques.



Le Conseiller fédéral Alain Berset lors de l'inauguration de l'exposition "Noblesse oblige"

Dans ce contexte, le Musée national de Prangins, qui a accueilli quelques 50'000 visiteurs en 2013, pour sa nouvelle exposition "Noblesse oblige", contribue au développement qualitatif de l'offre culturelle et touristique de notre Région. C'est probablement là un bel exemple d'optimisation de l'offre existante dont le tourisme suisse a bien besoin pour affronter de gros défis tant au niveau conjoncturel que structurel.

17.2.2 Mouvements touristiques en 2013

L'exercice 2013 s'inscrit en très bonne place dans l'histoire du tourisme vaudois. Alors que l'ensemble de la Suisse affiche une hausse moyenne de 2,5 % des nuitées hôtelières, le canton de Vaud, avec 6 % de croissance, a été la région de Suisse qui enregistre la plus forte progression de nuitées en 2013. Notre district avec une augmentation de 3,1 % bénéficie de cette embellie qui profite à l'ensemble des prestataires touristiques et en corollaire à l'économie de notre région. Ces résultats sont le fruit du formidable développement économique de l'arc lémanique et de l'intérêt toujours plus marqué des hôtes suisses pour notre région qui reste notre principal marché émetteur, suivi de la France et de l'Allemagne. A noter également l'émergence du marché chinois qui arrive en 5^{ème} position en termes de provenance.

En 2013, les nuitées hôtelières sur la Commune de Prangins se présentent de la manière suivante :

Hôtel la Barcarolle :	9'544 nuitées
Relai de l'Aérodrome :	2'598 nuitées
Auberge communale :	<u>1'443 nuitées</u>
Total :	<u>13'585 nuitées</u>

18. RELATIONS AVEC LA POPULATION

18.1. 3^{ème} âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter douze octogénaires et quatre nonagénaires.

Le 5 décembre 2013, 133 personnes (112 en 2012) ont apprécié le repas du Noël des Aînés, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. Ce ne sont pas moins de 362 inscriptions (335 en 2012) qui ont été envoyées aux Pranginois concernés. Après le repas, les convives ont pu danser au rythme de New Orleans Jazz Band Happy Swingers.

atout♥cœur

Et voilà encore une saison des après-midi de jeux pour les aînés terminée et toujours autant de plaisir, tant du côté de l'animatrice que du côté des joueurs. 14 à 20 personnes se rendent aux Morettes le dernier jeudi du mois pour passer un agréable moment de détente et de rencontre.

Atelier d'activités manuelles et créatrices

Durant la première moitié de l'année 2013, le groupe "Atelier d'activités manuelles et créatrices" est resté stable avec une présence de six à huit personnes, toujours toutes féminines. Dans la deuxième partie de l'année, trois nouvelles personnes se sont jointes au groupe. Une dizaine de personnes, en moyenne participe aux séances du mercredi.

Au niveau des activités, chacune choisit individuellement l'objet ou la technique. Ponctuellement, des activités de groupe sont proposées.

Cet atelier continue de confectionner les centres de table pour le repas de Noël des Aînés et les cache-pots pour les personnes ayant perdu un proche dans l'année. Par ailleurs, il a participé au Fenêtres du Calendrier de l'Avent. Le groupe s'est investi avec plaisir et enthousiasme à la décoration de la fenêtre ainsi qu'à la collation et pour le soir à l'éclairage de la fenêtre. La déception était grande car peu de personnes lui ont fait l'honneur d'une petite visite.

Pour la traditionnelle sortie d'été, le choix s'est porté sur un petit tour en train et une montée à la Givrine pour un repas sympathique et une agréable petite balade. Ce moyen de transport a été unanimement apprécié pour son côté convivial et pour le fait que cela a donné le loisir d'admirer les paysages. Pour le dernier atelier de l'année, le groupe s'est réuni, comme d'habitude, pour un petit bricolage, cette fois très odorant, des clémentines piquées de clous de girofle, et un savoureux goûter.

Depuis la rentrée des classes, cet "Atelier d'activités manuelles et créatrices" partage la même salle que la cantine scolaire de la Commune. Cette mise en commun des locaux ne présente que des avantages, en particulier celui de ne pas avoir besoin d'aide pour préparer les tables.

La prise de contact avec Pro Senectute en relation avec les résidents de l'immeuble "Les Papillons" n'a pas encore eu lieu, faute de temps. Elle reste malgré tout dans les projets. Une première entrevue a eu lieu avec Monsieur Malik Achab de l'UAPE La Fourmilière pour discuter de l'idée de mettre en place des rencontres ponctuelles intergénérationnelles. Plus de détails dans le prochain rapport.

18.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 7 septembre 2013, conjointement avec la Fête au village. Une présentation audio-visuelle du village, de ses Autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur Mixte. Deux cents soixante et un nouveaux habitants ont été invités, 113 personnes ont répondu présentes dont 34 enfants.

Soixante-quatre jeunes ayant eu 18 ans en 2013 et vingt personnes ayant obtenu la naturalisation suisse ont été invités pour la traditionnelle fondue avec les Autorités. Vingt jeunes et huit nouveaux bourgeois ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée le 5 décembre 2013, autour d'une fondue, servie à l'Auberge Communal de Prangins.

18.3. Fête des voisins

La Fête des voisins s'est déroulée le mardi 31 mai 2013. Malgré un temps qui n'était pas radieux, la population a manifesté un grand intérêt pour se réunir à cette occasion.

Les organisateurs, qui représentaient pratiquement tous les quartiers de Prangins, sont venus chercher du matériel, T-shirt, ballons, cartes d'invitation en lien avec la Fête des voisins.

18.4. Cartes Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande

La Municipalité de Prangins a mis à disposition de la population, vingt cartes de membres de l'Association des Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR).

Ces cartes donnent le privilège d'assister gratuitement aux répétitions générales de l'OSR, au Victoria Hall, à Genève.

Peu de personnes ont manifesté de l'intérêt pour ces moments musicaux. Toutefois, la Municipalité a décidé de reconduire cette offre pour la population en espérant que la prochaine saison aura davantage de succès.

19. CONCLUSION

Comme les années précédentes, ce rapport est le reflet de l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les trente-deux collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de la population et de nos partenaires.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2013, grâce à leur dynamisme, à leurs compétences et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et aux Conseillers pour la bonne collaboration qui a régné durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 56/14 concernant le rapport de gestion 2013,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1/ d'adopter le préavis municipal No 56/14 concernant le rapport de gestion 2012, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 16 avril 2014, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



François Bryand



Le Secrétaire



Daniel Kistler